



HAL
open science

Le basque à l'école maternelle et élémentaire

Francis Jauréguiberry

► **To cite this version:**

Francis Jauréguiberry. Le basque à l'école maternelle et élémentaire. [Rapport de recherche] CNRS. 1993. hal-02189333

HAL Id: hal-02189333

<https://hal.science/hal-02189333>

Submitted on 19 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Unité de recherche associée 911 -

Francis Jauréguiberry

**Le basque à l'école
maternelle et élémentaire**

— Octobre 1993 —

• Université de Pau et des Pays de l'Adour •
Avenue du Doyen Poplawski - 64 000 Pau - tél 59 92 31 23 - fax 59 92 33 11 -

Table des matières

Présentation et remerciements	3
Chapitre I- IDENTITE, LANGUE BASQUE ET MODERNITE	
1- Le français, langue-pont vers la modernité.....	5
2- Du basque comme souffrance.....	8
3- Du désir de langue basque comme dépassement du modernisme.....	9
Chapitre II- HISTORIQUE DE L'ENSEIGNEMENT EN BASQUE	
1- Dans le public	11
2- Dans le privé.....	13
3- Les ikastolak	13
Chapitre III- ORGANISATION ET EVOLUTION DES QUATRE FILIERES LINGUISTIQUES D'ENSEIGNEMENT EN PAYS BASQUE	
1- Première filière : tout en français.....	15
2- Deuxième filière : tout en français avec enseignement du basque	15
3- Troisième filière : la moitié de l'enseignement en français, l'autre moitié en basque ..	17
4- Quatrième filière : tout en basque en maternelle avec introduction progressive du français en élémentaire.....	21
5- Tableau récapitulatif des effectifs des quatre filières linguistiques	23
Chapitre IV- TENDANCE ET PERSPECTIVES DE L'ENSEIGNEMENT EN BASQUE	
1- Succès statistique mais géographiquement inégal de l'enseignement en basque	24
2- Données supplémentaires sur la filière bilingue.....	26
3- Evaluation des élèves bilingues de l'enseignement public.....	27
4- La spécialisation de la filière des trois heures hebdomadaires.....	28
Conclusion.....	30
ANNEXES	
1- Carte densité scolaire	32
2- Carte offre de la filière bilingue en maternelle	33
3- Carte offre de la filière bilingue en élémentaire.....	34
4- Effectifs classes bilingues dans les établissements publics, privés et ikastolak	35
5- Taux de bilinguisme dans les établissements publics et privés	44

Présentation et remerciements

Il est anachronique de continuer à assimiler langue et société traditionnelle basques, même si les deux ont été le miroir l'une de l'autre pendant des siècles. D'abord parce que le basque a survécu à la mort de la société traditionnelle au début de ce siècle. Ensuite parce qu'un nouveau désir de comprendre et de parler le basque est apparu à la fin des années soixante et n'a cessé de se développer depuis. Or cet élan linguistique ne puise en rien sa signification dans la tradition, mais relève au contraire pleinement de la modernité. Il a donné naissance à des mobilisations et des pratiques dont celle, fondamentale, de transmettre aux enfants le basque comme langue de référence dans leur rapport au monde, au savoir et aux autres, et ceci au sein même de l'institution à qui il revient, pour une grande part, de formaliser ce rapport : l'école.

Ce travail est avant tout une photographie statistique commentée de l'enseignement en basque à l'école maternelle et élémentaire. Bien que le sujet soit au centre de discussions souvent passionnées, cette photographie, aussi curieux que cela puisse paraître, n'existait pas jusqu'à ce jour. Peut-être parce qu'elle nécessitait de réunir sur un même cliché trois institutions qui n'ont pas vraiment l'habitude de poser ensemble : l'école publique, l'école privée et les ikastolak¹. Peut-être aussi parce que certains ne tenaient pas trop à découvrir une image statistique non manipulable. Ou peut-être encore, plus simplement, parce qu'aucun photographe ne s'était jusqu'alors proposé pour réaliser ce travail.

Le cadre restreint de ce travail explique qu'il soit limité à l'école maternelle et élémentaire. Un travail plus complet devrait bien évidemment prendre en compte l'enseignement du basque et en basque dans les collèges et les lycées ainsi qu'à l'université, tout comme l'enseignement du basque aux adultes. J'espère qu'une telle étude puisse un jour avoir les moyens d'être menée.

¹ Ikastolak : pluriel du mot basque *ikastola* qui signifie école. Voir plus loin la description de ces écoles.

Le chapitre 1 met l'accent sur l'aspect inédit de l'enseignement en basque dans la continuité scolaire que le Pays Basque connaissait depuis près de deux siècles. Je proposerai une interprétation de ce phénomène en mettant en corrélation deux évolutions : celle du statut de la langue basque et celle du vécu de la modernité en Pays Basque, le trait d'union entre les deux ayant pour nom identité.

Le chapitre 2 propose un bref historique des deux filières de l'enseignement en basque (bilingue public et privé, et ikastolak).

Le chapitre 3 décrit l'organisation et l'évolution statistiques des quatre filières linguistiques actuelles de l'enseignement à l'école maternelle et élémentaire en Pays Basque (tout en français, tout en français avec apprentissage du basque, bilinguisme, et tout en basque avec apprentissage du français).

Le chapitre 4 systématise les grandes tendances de ces filières, mesure leurs succès relatifs, et avance quelques perspectives plausibles concernant le bilinguisme.

La conclusion est un appel à une meilleure connaissance sociologique du phénomène, préalable indispensable à la définition d'une véritable politique linguistique de l'enseignement en Pays Basque.

Les annexes présentent, d'une part les effectifs par classe des écoles bilingues et des ikastolak pour les trois dernières années, d'autre part la part des élèves suivant la filière bilingue dans les écoles où elle est proposée, ceci toujours par classe et pour les trois dernières années. Elles offrent aussi trois cartes sur la densité scolaire en Pays Basque et sur l'offre de classes bilingues en maternelle et en élémentaire.

Le lecteur pressé et désireux de s'en tenir à une stricte photographie statistique de l'existant se reportera prioritairement aux paragraphes encadrés, tableaux et cartes.

L'origine de ce rapport fut motivé par la démarche prospective Pays Basque 2010. Que tous les membres de son atelier "Société, culture et population" que j'ai eu le plaisir d'animer soient ici remerciés pour leurs encouragements, et en particulier Jean Haritschelhar, Txomin Héguy et Bernard Darretche. Mes remerciements vont ensuite à Claudine Leralu, inspectrice honoraire de l'Education nationale qui n'a pas ménagé ses efforts pour me fournir un maximum d'informations. Le développement de la filière bilingue de l'enseignement public doit certainement beaucoup à son enthousiasme et à son opiniâtreté. Mes remerciements vont aussi à Mlle Lichau, inspectrice de l'Education nationale et autre acteur central de l'implantation de l'enseignement public bilingue, à Mme Irazoqui, directrice interdiocésaine de l'Enseignement catholique, à Mme Itçaina, coordinatrice de la filière bilingue de l'Enseignement catholique, à M. Eyherabide, coordinateur de Seaska, et à Mlle Vergez-Couret qui m'a aidé dans le traitement statistique des données.

Chapitre 1

IDENTITE, LANGUE BASQUE ET MODERNITE

1- Le français, langue-pont vers la modernité

L'identité traditionnelle, c'est l'identité héritée non questionnée, une identité transcendante par rapport à laquelle ceux qui la portent ne peuvent guère prendre du champ. Elle leur apparaît comme toujours déjà donnée : par Dieu, les traditions, les coutumes. Cette détermination est par exemple bien repérable au sein de la société traditionnelle basque par le nom qu'y portent les individus. Ce nom n'est pas celui de l'état civil indiquant une singularité autonome, mais celui de l'endroit où vit l'individu, marque de son appartenance à l'organisation spatiale de la communauté. La personne appartient en quelque sorte au lieu et en revêt, un peu comme un habit, les statuts et rôles qui y sont associés. Elle bénéficie en échange d'une intégration sécurisante qui lui permet de guider sa vie sans trop de tourments identitaires.

La marche vers la modernité éloigne progressivement de cette détermination. Elle permet à l'individu de se situer par rapport à elle. Ceci ne veut pas dire que l'identité de l'individu moderne devienne le produit de sa pure volonté. Son identité demeure au contraire largement déterminée par son héritage socio-culturel. Mais il y a désormais possibilité de prise de distance envers cette identité héritée. La modernité est entre autres choses la possibilité qui est offerte à l'acteur de pouvoir se "regarder de l'extérieur" pour au moins partiellement agir sur la forme même de son identité. C'est en ce sens qu'il devient sujet, c'est-à-dire capable de percevoir et de gérer non seulement son rapport au monde mais aussi son rapport à lui-même.

Or, que découvre celui qui, dans le Pays Basque du XVIII^e ou même du XIX^e siècle, fait ce pas qui le conduit à relativiser l'organisation et la morale communautaire pour adopter une vision plus stratégique de la réalité ? *Que sa langue héritée ne lui sert à rien dans ses contacts avec la pensée universelle.* Que le basque demeure la langue d'une appartenance communautaire rurale et traditionnelle. Que le français est par contre la langue de l'ouverture sur l'universel, celle des Lumières et de la Raison. Si le Basque moderne (l'individu entrant dans la modernité) abandonne alors sa langue, ce n'est pas parce que celle-ci est incapable, de par ses caractéristiques linguistiques intrinsèques, de véhiculer le savoir universel et la Raison, mais parce que l'immense majorité de ceux qui la parlent relèvent de la tradition tandis que tous ceux qui se réclament des Lumières en Pays Basque communiquent en français.

Les communautés de base constitutives du Pays Basque traditionnel n'ont pas voulu ou pu créer elles-mêmes de la modernité. Une des caractéristiques principales du

Pays Basque est au contraire d'avoir reproduit jusque très tard dans l'histoire son organisation traditionnelle et communautaire². La modernité ne naît pas dans les villages basques : elle y est importée. Or cette modernité parle français. Le premier bilinguisme basque-français est un bilinguisme *du basque vers le français comme passage obligé vers la modernité*. Entrer dans la sphère du savoir universel impliquait la médiation du français et par là même l'abandon au moins partiel du basque. *C'est alors et par contraste que le basque est devenu symbole de tradition*.

En se posant comme acte politiquement fondateur de la modernité face aux traditions synonymes d'obscurantisme et de croyances aveugles, la Révolution française ne fera qu'accentuer ce phénomène, lui donnant un caractère institutionnel. Lorsque, par exemple, les révolutionnaires Barère et Grégoire, dans leurs rapports à la Convention, s'en prennent au basque, ce n'est pas au basque en tant que langue qu'ils en veulent, mais en tant qu'instrument empêchant la propagation des Lumières. Comme ils l'exposent, la raison et la modernité parlent français, la superstition et la tradition, basque³. L'avènement de la modernité en Pays Basque a donc été synonyme d'un arrachement linguistique.

Cet arrachement est souvent présenté comme le produit d'une virulente politique de la République contre les langues minoritaires de France. Il est vrai que, se pensant comme outil privilégié de la modernité et de la raison universelle, l'Etat français ne fait pas de sentiment au moment de définir une politique linguistique. En Pays Basque, celle-ci se traduira par une socialisation linguistique forcée de la population : les Basques doivent accéder le plus rapidement possible au français, cette *langue-pont* permettant de franchir l'ainsi pensé abîme séparant la tradition de la modernité. Bien entendu, cette logique théoriquement généreuse liée à un changement sociétal se double bien vite d'une logique pratique sans doute moins noble, en tout cas plus triviale : celle de la construction d'un Etat-nation animé du désir d'homogène communion de ses citoyens.

Mais l'abandon du basque relève tout autant d'une dynamique interne à la société basque. Les Basques modernes du XVIII^e ou du XIX^e siècle abandonnent le basque non pas seulement parce qu'ils y sont extérieurement contraints, mais aussi parce qu'ils estiment intérieurement que le basque ne leur sert désormais plus à rien⁴. Rétrospectivement, on peut penser que ces Basques, entrant de plain pied dans la

² Et de s'être par là même trouvé dans l'incapacité de se penser comme nation. Je suis donc ici en désaccord avec certains historiens nationalistes basques qui font du Pays Basque une nation quasiment an-historique, alors que l'idée même de nation est corrélative d'une entrée dans la modernité.

³ Barère, *Rapport du Comité de salut public sur les idiomes*, 8 pluviôse an II, et Grégoire, *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, 16 prairial an II, in de Certeau, Julia et Revel, *Une politique de la langue*, Paris, Gallimard, 1975.

⁴ Durant tout le XVIII^e siècle, il se passe exactement la même chose en Pays Basque espagnol où les Basques modernes, sans y être contraints, abandonnent le basque pour l'espagnol.

modernité via le français, auraient aussi pu vivre et traduire cette modernité en basque, constituant ainsi un noyau bascophone éclairé évitant la future assimilation entre la langue basque et la tradition. Mais cela ne fut pas le cas. La majorité d'entre eux quittèrent définitivement le Pays Basque. Et, pour les rares qui y restèrent ou même y revinrent, le défi fut sans doute trop difficile à relever : les XVIII^e et XIX^e siècles passèrent sans qu'une modernité *euskaldun* (en basque) voie le jour.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ce schéma a *grosso modo* fonctionné tel quel et n'a finalement concerné qu'une minorité de la population. Pour cette minorité, l'arrachement linguistique est certes pénible, souvent producteur d'une identité déchirée, mais dans la plupart des cas compensé par une ascension sociale. Dans les campagnes par contre, le basque reste la langue dominante, celle de la quotidienneté, du travail, de la famille et de la subjectivité. Le fait que l'Eglise opte alors clairement pour le basque dans ses rapports avec la population ne fait que conforter la scission entre français-modernité-raison universelle d'une part, et basque-tradition-morale communautaire d'autre part. De là date le succès de l'expression *euskaldun-fededun* (bascophone et croyant) qui fut pendant plus d'un siècle le principal trait d'auto-identification des Basques.

Entre la communauté traditionnelle, certes agressée mais encore soudée autour de sa langue et sa religion, et la société moderne organisée par l'Etat, apparaît alors une figure intermédiaire qui s'avérera centrale durant tout le XIX^e et la majeure partie du XX^e siècle : le notable. Celui-ci continue d'appartenir à la société traditionnelle et à participer au fonctionnement de la communauté. Il connaît de l'intérieur ses pratiques, ses croyances et ses façons d'être. Mais il est en même temps de plain pied dans la société moderne et sait s'y mouvoir. Il en comprend les enjeux et les règles, ne s'y sent pas étranger mais membre à part entière. C'est en fait un moderne qui n'a pas quitté son pays traditionnel et qui, plutôt que de s'atteler à la tâche sans doute énorme d'en changer les règles, accepte de vivre deux identités. Cette position est sans doute parfois inconfortable, mais offre en retour un singulier privilège : celui d'être l'indispensable intercesseur, le *go between* incontournable entre communauté locale encore traditionnelle et société nationale moderne. On assiste alors à une relative paix sociétale : via les notables, l'Etat s'accommode assez bien de la survivance des traditions locales, et les communautés locales assez bien de l'Etat moderne. Le notable basque s'adresse à la population locale en basque tout en maîtrisant parfaitement le français dans ses contacts nationaux. Il n'est pas seulement un traducteur littéral (ce qui est souvent le cas pour certaines démarches administratives), mais surtout un traducteur inter-culturel : il adapte les demandes locales aux règles du fonctionnement institutionnel national, tout comme il traduit les attentes de l'Etat en des termes compréhensibles par la mentalité traditionnelle. Ce faisant, il ne fait que perpétuer la scission communauté locale traditionnelle / société nationale moderne.

2- Du basque comme souffrance

Ce n'est qu'à partir du moment (début du XX^e siècle pour l'essentiel) où la masse des ruraux, soit la grande majorité de la population basque, entre directement dans la modernité (par dessus les notables et le clergé, pourrait-on dire) que le rapport de l'*euskaldun* à sa langue devient douloureux. Son entrée dans la modernité le dote en effet d'un regard critique sur sa double appartenance linguistique, qui se traduit la plupart du temps par l'intériorisation du statut d'infériorité du basque face au français. Le basque ne sert à rien : voilà l'affirmation, pourtant martelée depuis plus d'un siècle par l'Etat républicain, en particulier par le biais de l'Education nationale, qui apparaît alors comme une évidence aux yeux de la majorité. Le basque n'est qu'un reliquat du passé, anachronique à la société moderne.

Mais cette prise de conscience est le corollaire d'une découverte de la modernité que sous un seul de ses aspects : l'efficacité, la rationalité instrumentale et la rentabilité. L'autre aspect, celui de la capacité des individus à s'arracher aux déterminations et pesanteurs traditionnelles pour se penser comme sujets libres et comme acteurs autonomes (et donc capables en particulier de gérer ce bilinguisme et les affects auxquels il renvoie) est évacué, laminé par la nécessité de s'adapter à tout prix à ce qui apparaît alors être le cours de l'histoire. Dans cette sorte d'aliénation au modernisme, caricature de la modernité, l'*euskaldun* est malheureux. Il vit sa langue, celle de son enfance, de ses émotions et de sa subjectivité comme une souffrance. Il sent confusément qu'il s'agit là d'une richesse, mais d'une richesse qui ne sert à rien dans le monde moderne, qui ne permet de rien monnayer, si ce n'est la moquerie de ceux qui l'ignorent.

Ce sont les générations de l'entre-deux-guerres qui vivront de façon la plus traumatisante cette souffrance linguistique. Beaucoup choisiront ne pas apprendre le basque à leurs enfants : au nom de leur avenir, pour qu'ils ne connaissent pas les humiliations qu'eux, parents, ont subies à l'école ou dans les administrations parce qu'ils maîtrisaient mal le français. Mais, si tout est fait par les parents pour qu'il n'y ait pas transmission de la souffrance aux enfants, il y a malgré tout stigmatisme chez ces derniers. Car, bien que ne sachant pas ou mal le basque, ils grandissent dans une ambivalence elle aussi traumatisante : leurs parents continuent à médiatiser l'essentiel de leur subjectivité par le basque (l'appartenance communautaire, le religieux, le rapport à la nature, etc.) et, dans le même temps, vivent cette médiatisation comme quelque chose de honteux. Cette ambivalence est douloureusement vécue par ces enfants car elle est synonyme d'un principe de vie nié par la raison. On mesure mal les blessures que cette négation a provoqué en Pays Basque. Sans doute parce qu'elles ont toujours été tuées ou cachées : les Basques sont fiers et ce n'est pas un cliché. Or, c'est de leur fierté qu'il s'agissait.

3- Du désir de langue basque comme dépassement du modernisme

Si cette période semble révolue, c'est parce que le passage du Pays Basque de la tradition à la modernité est définitivement achevé et, corollaire linguistique, parce que tous les Basques parlent aussi bien français que l'ensemble de leurs concitoyens. Il n'y a plus stigmatisme parce qu'il n'y a plus cause de stigmatisme. Des générations sont passées, et le basque aurait pu trépasser avec. Mais tel n'est pas le cas, bien qu'il soit d'une certaine façon en train de le faire : *le Pays Basque est parvenu à un stade où la transmission passive du basque est en voie d'épuisement.*

Or, c'est à ce moment précis, à l'heure où l'on sonne le glas du basque, où, avec sa mort, sont censées disparaître tant de souffrances linguistiques, que les Basques veulent, semble-t-il, le plus le parler! On n'a jamais si peu pratiqué le basque et à la fois tant désiré le faire! Certains pensent qu'il s'agit là d'un réflexe devant la mort : on ne veut pas que les choses meurent, surtout celles qui ont servi à véhiculer tant de vie. Mais c'est oublier bien vite l'action des deux ou trois générations antérieures qui n'ont rien fait pour empêcher le basque de disparaître. La nostalgie potentielle que représentaient pour ces générations la disparition du basque était moins pénible à leurs yeux que le malheur que sa pratique semblait leur apporter. Bien sûr, le malheur n'étant plus là, la nostalgie paraît bien pénible à vivre aux générations suivantes... d'autant plus que le désir qu'elle engendre ne coûte pas grand chose. Bien que l'analyse de ce désir de basque relève sans doute partiellement de considérations psycho-situationnelles, une autre piste interprétative peut être empruntée : celle de la crise du modernisme.

Si les modalités historiques de l'entrée des Basques dans la modernité expliquent en grande partie l'abandon de leur langue, c'est la crise de cette même modernité qui explique à son tour leur attention nouvelle pour cette langue. Ou, plus exactement, c'est la crise de la modalité sous laquelle cette modernité a été majoritairement vécue en Pays Basque, à savoir le modernisme, qui permet de comprendre ce désir identitaire de basque. On peut définir le modernisme comme l'idéologie offensive de la modernité contre les croyances traditionnelles, l'attachement communautaire et la subjectivité partagée en ce qu'elles s'opposent à la raison, à la liberté individuelle, à la science et au progrès. Appliqué à notre siècle, le modernisme devait conduire au déclin des spécificités locales face aux enjeux universels, au dépassement des pesanteurs régionales par l'accélération mondiale des flux, à l'effacement de l'inscription spatiale du lien social par la généralisation des échanges. Le progrès technique, le développement des communications et la rationalisation économique indiquaient la direction que devaient suivre les sociétés, les faisant passer de la globalité des villages au village global cher à Mc Luhan.

Cette vision moderniste, doublée d'un certain évolutionnisme, a inspiré jusqu'à il y a peu la plupart des interprétations des mouvements de défense de cultures minoritaires

et des revendications du type "vivre et travailler au pays", les réduisant à n'être que pures réactions ou nostalgies passéistes. Ces mouvements ont été appréhendés comme des conduites de crise et des replis défensifs d'acteurs déstabilisés par le progrès. Les particularismes locaux allaient à contre-courant de l'évolution générale de nos sociétés vers plus de rationalité, d'universel et de mouvement. Mais, en ne laissant d'autre choix à ceux qui restaient fidèles à leur culture et à leurs traditions que l'enfermement dans un communautarisme rétrograde ou le saut historique dans le nationalisme basque, le modernisme en Pays Basque n'a sans doute pas exactement produit ce qu'il espérait...

Cette assimilation de la modernité au modernisme, de la raison à la rationalité instrumentale et des sentiments à l'irrationalité doit être dépassée. S'y tenir reviendrait à précipiter le mouvement déjà observable de la perte des repères sociaux capables de donner un sens à l'action des individus en dehors du triomphant calcul stratégique par rapport au marché (calcul cynique pour les puissants et désespéré pour les plus faibles). Depuis quelques années, cet orphelinat de sens se traduit chez beaucoup par une aspiration à "autre chose", à du sentiment, à de la chaleur humaine, à une appartenance et à une reconnaissance qui ne soit pas achetées mais authentiquement vécues.

Face aux dérives que cette aspiration peut induire (sectes fusionnelles, communautés essentialistes, nationalismes xénophobes), il est essentiel d'affirmer contre le modernisme que la modernité n'exclut pas la croyance et les sentiments au profit de la connaissance objective. Elle est au contraire tension permanente entre raison et subjectivation. La subjectivation renvoie à la capacité et à la volonté d'un individu de se construire en tant qu'acteur de sa propre vie. Et ceci pas seulement à partir d'une interprétation raisonnable de son insertion sociale (ce qui renverrait à une espèce de conformisme) mais aussi à partir de ses affects et de ses passions. C'est *aussi* dans cette tension constructive que le désir de basque peut être lu. L'identité basque ne serait alors plus simplement synonyme d'une tradition communautaire ou d'une aspiration nationaliste, mais *aussi* marque du désir de construire sa propre vie en s'appuyant sur une culture propre et une mémoire collective sans renoncer pour cela à la raison universelle et aux principes démocratiques. L'identité basque deviendrait une identité "pour et avec" et non pas "contre et sans".

Contre ces démagogues et confortables enfermements auxquels mènent trop souvent les appels à l'identité, c'est la figure complexe du sujet d'une nouvelle modernité qui doit être affirmée, un sujet capable d'articuler sans les fusionner appartenance communautaire et aspiration universelle. C'est en tout cas l'hypothèse de cette tension créatrice qui amène à considérer de façon positive l'action d'offrir aux enfants du Pays Basque la possibilité de parler basque.

Chapitre II

HISTORIQUE DE L'ENSEIGNEMENT EN BASQUE

1- Dans le public

- Début juin 1982 : alors que Seaska⁶ se mobilise et manifeste dans la rue afin que les ikastolak soient officiellement reconnues et subventionnées par les pouvoirs publics, le recteur de l'Académie de Bordeaux, J. C. Martin, demande à ses services de rechercher les moyens d'une collaboration avec les ikastolak. En toile de fond : la circulaire ministérielle du 21 juin sur l'enseignement des langues régionales qui, certes, n'est pas encore parue, mais dont le contenu est sans doute déjà connu par les recteurs. L'inspecteur d'académie G. Farges transmet la demande du recteur aux inspecteurs départementaux.

- 25 juin 1982 : réunion à Bayonne de l'inspecteur d'académie G. Farges avec ses inspecteurs départementaux sur le thème de la langue basque. Un premier projet, rédigé par les inspectrices départementales C. Leralu et I. Lichau, est alors discuté. Il prévoit la création de classes bilingues qui permettraient l'intégration des ikastolak et de leurs enseignants dans l'enseignement public. Ce projet est alors jugé irréalisable.

- 1^o juillet 1982 : parution au bulletin officiel de la circulaire du 21 juin : "L'enseignement des cultures et langues régionales dans le service public de l'Education nationale". Les dispositions qu'elle contient "traduisent la reconnaissance par le gouvernement du fait régional dans toutes ses dimensions, la volonté de sauvegarder un élément essentiel du patrimoine national et le désir de répondre à la demande des familles en ce domaine". Parmi les dispositifs pris pour les écoles maternelles et élémentaires, on peut noter : "Enfin seront étudiées les conditions dans lesquelles pourraient être créées des classes expérimentales bilingues tenant compte des expériences déjà engagées dans certaines régions et faisant appel aux compétences qu'elles ont ainsi révélées." (Dispositif I-A-2^o)

- Début septembre 1982 : nouvelle demande de l'inspecteur d'académie sur ordre du recteur. L'inspectrice départementale C. Leralu présente alors à nouveau, sans changement, le projet rédigé en juin, mais en l'appuyant cette fois sur l'analyse de la circulaire de 21 juin et en l'intitulant *Projet d'expérimentation pour l'enseignement de la langue basque*. La possibilité de recourir à des enseignants des ikastolak en les intégrant au service public y figure expressément. La création de classes bilingues y est envisagée

⁶ Association fédérative des ikastolak.

dans le cadre de toute école publique et indépendamment de l'existence ou non d'une ikastola dans la commune. Bien que jugeant toujours ce projet irréalisable, l'inspecteur d'académie accepte d'aller le présenter au recteur.

- 28 septembre 1982 : réunion à Bordeaux entre le recteur Martin, l'inspecteur d'académie Farges et l'inspectrice départementale Leralu. Celle-ci expose de nouveau son projet. Le recteur y réagit très favorablement.

- 7 octobre 1982 : conférence de presse du recteur (au Lycée R. Cassin de Bayonne) annonçant la volonté de l'Education nationale de tenter une expérience d'éducation bilingue en Pays Basque. Sont présents : l'Inspecteur d'académie, les Inspecteurs départementaux, les syndicats d'enseignants, des enseignants, des élus. Le projet reprend celui de l'Inspectrice départementale Leralu. Il comporte aussi un exposé, rajouté par le Recteur, sur les "articulations entre les classes publiques bilingues et les *ikastolak* dans un objectif de progressive substitution". La réaction de Seaska est très hostile au projet. Celle des autres partenaires : élus, syndicats d'enseignants, aussi. Le projet est même jugé par certains "indécent", "scandaleux" et "indigne de l'Education nationale".

Malgré ces réactions, et fortes de l'appui du Recteur, les deux Inspectrices départementales Leralu et Lichau se mettent au travail. Elles contactent certaines écoles où le terrain paraît accueillant. Sare est la première à accepter. Un module de fonctionnement pédagogique précis (emploi du temps, répartition des disciplines par langue, horaires, etc.) est élaboré par l'Inspectrice Lichau avec un groupe de travail *ad hoc*. Reste alors à trouver un instituteur bascophone. Aucun des 24 itinérants (dispensant trois heures de langue basque dans les écoles) n'accepte... Le Recteur fait alors rentrer dans les Pyrénées Atlantiques une enseignante bascophone qui exerçait dans la région parisienne. Décision soulevant la protestation véhémement du Syndicat National des Instituteurs qui affirme que "dans cette affaire, le Pouvoir Public s'est discrédité".

- Avril 1983 : ouverture de la première classe bilingue à l'Ecole de Sare selon le schéma pédagogique fixé en octobre 1982.

- Septembre 1983 : ouverture d'une seconde classe bilingue à Saint-Jean-de-Luz.

- Septembre 1984 : ouverture de classes bilingues à Urrugne et Saint-Jean-Pied-de-Port. Depuis cette date, la progression des ouvertures continue.

- Octobre 86 : création de l'association des parents d'élèves de l'enseignement bilingue, *Ikas Bi*.

2- Dans le privé⁷

- Rentrée 1968-1969 : ouverture, à Bayonne, de la première classe d'enseignement en basque.

- Les écoles de Saint-Jean-de-Luz, Cambo, Hendaye et Urrugne augmentent progressivement les heures d'enseignement en langue basque jusqu'à obtenir un horaire complet en basque en maternelle et un horaire partiel en élémentaire, suivant en cela le modèle des ikastolak. La rémunération des enseignants est entièrement à la charge des parents d'élèves, regroupés en associations puis en fédération.

- Septembre 1986 : les difficultés financières amènent l'enseignant catholique à demander des contrats avec l'Etat pour les classes bilingues et donc à adopter le modèle bilingue de l'enseignement public (12 heures en basque et 12 heures en français). Le "modèle ikastolak" est alors abandonné. Les deux premières classes ouvertes sont celles des écoles Saint-Joseph à Saint-Jean-de-Luz et Sainte-Marie à Cambo. Depuis cette date, la progression des ouvertures est continue.

3- Les ikastolak

- Rentrée 1969 : création de la première ikastola maternelle à Arcangues. Ouverture régulière d'autres ikastolak maternelles les années suivantes.

- Rentrée 1972 : création des premières ikastolak élémentaires à Anglet et à Saint-Jean-de-Luz. Jusqu'en 1982, les ikastolak sont entièrement financées par les parents d'élèves, des bienfaiteurs et certaines collectivités locales.

- Juin 1982 : première convention entre l'Etat et Seaska, essentiellement de nature financière (un million de francs de subvention : la moitié payée par le Ministère de la Culture et l'autre par le Ministère de l'Intérieur).

- Décembre 1985 : signature, entre l'Etat et Seaska, d'un projet d'intégration des ikastolak au sein de l'Education nationale.

- Février 1986 : le Conseil d'Etat annule le projet (qui avait entre temps été étendu aux calandretas occitanes et diwans bretonnes, et transformé en décret), en particulier parce qu'aucune mesure d'accompagnement financier n'avait été prévue pour l'intégration des enseignants (intégration en trois ans figurant dans la convention).

- Décembre 1989 : signature d'une convention, pour une durée de trois ans, entre l'Education nationale et Seaska prévoyant la prise en charge des 60 enseignants (maternelle et élémentaire) et la mise en place de contrôles d'évaluation des élèves en cours moyen.

⁷ En dehors des ikastolak, toutes les écoles privées relèvent en Pays Basque de l'Enseignement catholique.

- Décembre 1992 : signature d'un accord-cadre entre l'Education nationale et Seaska prévoyant la révision annuelle du nombre d'enseignants pris en charge par l'Education nationale (68 pour la maternelle et l'élémentaire en 1992) en fonction de l'évolution des effectifs et des taux d'encadrement en vigueur à l'Education nationale. Ces enseignants peuvent désormais se présenter aux concours de professeur d'école (instituteur). La convention est par ailleurs étendue au collège (14 enseignants pris en charge), mais pas au lycée (10 enseignants). Cet accord cadre fait explicitement référence à une troisième étape à venir qui pourrait prendre la forme, soit de l'intégration totale des ikastolak dans l'Education nationale, soit d'un contrat d'association (du type de celui qui régit les rapport enseignement catholique-enseignement public), soit encore d'une reconnaissance des ikastolak comme établissements expérimentaux de plein exercice

Chapitre III

ORGANISATION ET ÉVOLUTION DES QUATRE FILIERES LINGUISTIQUES D'ENSEIGNEMENT EN PAYS BASQUE

A l'école maternelle et élémentaire, quatre filières existent actuellement. Une première où tout se fait en français, sans enseignement en basque et sans non plus d'enseignement du basque. Une deuxième où tout l'enseignement se fait aussi en français, mais avec trois heures hebdomadaires d'enseignement du basque. Une troisième, la bilingue, où la moitié de l'enseignement est donné en français et l'autre en basque. Enfin, la quatrième, les *ikastolak*, où tout se fait en basque en maternelle avec introduction progressive du français en élémentaire.

1- Première filière : tout en français

Seul choix possible jusqu'à la fin des années 70, tant dans les établissements publics que dans le privé.

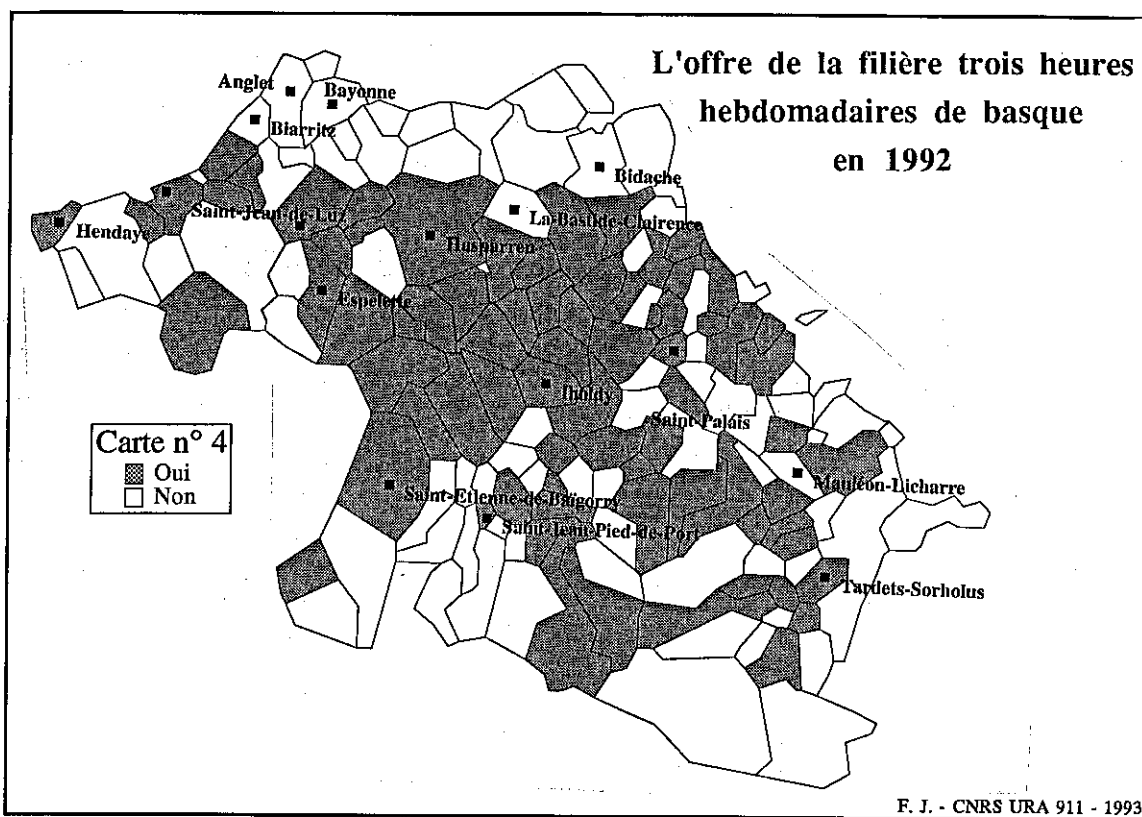
Cette filière est encore très largement dominante puisque 80,0 % des élèves inscrits en maternelle et 85,5 % des élèves inscrits en élémentaire la suivaient en 1992.

2- Deuxième filière : tout en français avec enseignement du basque

En dehors des *ikastolak* et des quelques classes bilingues de l'enseignement catholique, il s'agissait, jusqu'à l'ouverture des premières classes bilingues publiques (1983), de la seule possibilité d'apprentissage scolaire du basque offerte aux enfants. Cette filière a été mise en place au début des années 70 (création du premier poste d'instituteur itinérant exclusivement réservé à l'enseignement du basque en janvier 1970). D'abord réservée à la maternelle au titre d'activité d'éveil, cette filière sera progressivement étendue à l'élémentaire à partir de la rentrée 1975. Entre 1970 et 1978, dix instituteurs itinérants seront recrutés, le Pays Basque étant la seule région de France à expérimenter ce type d'organisation pédagogique. Lorsqu'elles sont proposées, ces trois heures de basque sont facultatives : pendant que l'enseignant itinérant donne son cours, les enfants qui ne désirent pas le suivre restent avec leur instituteur habituel.

Cette filière a connu son apogée au début des années 80 avec 4 774 élèves durant l'année scolaire 1983-1984. Elle ne cesse de décliner depuis l'ouverture des classes bilingues, la plupart des enseignants itinérants étant désormais fixés sur les écoles à classes bilingues. C'est dans le privé que ce mouvement de sédentarisation des enseignants a été le plus net puisque, depuis la rentrée 1992, cette filière y a complètement disparue. Elle se maintient donc uniquement dans le public et, pour

l'essentiel (en dehors de Guétary, Bidart et Arbonne), dans de petites écoles rurales n'ayant qu'une ou deux classes, la maternelle et l'élémentaire étant souvent confondues.



Evolution des effectifs 3 heures hebdomadaires de basque dans le public			
Années	Effectif élèves	Nombre d'écoles	Postes enseignants
1982-83	3766	131	24,0
1983-84	4274	142	27,5
1984-85	4234	149	28,5
1985-86	3726	128	26,5
1986-87	3840	123	25,0
1987-88	3474	111	23,0
1988-89	2398	80	16,5
1989-90	1902	71	13,5
1990-91	1595	64	12,0
1991-92	1546	63	12,0
1992-93	1475	60	11,5

En 1992, seulement 6,8 % de la totalité des élèves inscrits en maternelle et élémentaire avaient le choix de cette filière, et 6,0 % la suivaient⁸. Le taux d'acceptation de cet enseignement facultatif (nombre d'élèves l'ayant choisi sur l'ensemble de ceux à qui il est proposé) était de 88,2 %.

⁸ 501 élèves en maternelle, soit 5,1 % du total des inscrits en maternelle, et 974 en élémentaire, soit 6,5 % du total des inscrits en élémentaire.

3- Troisième filière : la moitié de l'enseignement en français, l'autre moitié en basque

Il s'agit de la filière bilingue créée en 1983 dans le public et en 1986 dans le privé. Lorsque le choix de cette filière est offert aux parents, l'inscription de l'enfant est toujours volontaire et se fait après entretien avec le directeur de l'établissement. L'enfant peut quitter cette filière à tout moment pour rejoindre la première (tout en français). Par contre, l'inverse n'est pas possible : les enfants ne peuvent y entrer qu'à 2, 3 ou exceptionnellement 4 ans et pas plus tard, sauf s'il s'agit d'enfants déjà bascophones ou ayant suivi cette filière dans une autre école.

La moitié du temps d'enseignement (soit 14 heures) est donnée en français, et l'autre moitié (14 heures aussi) en basque. En élémentaire, l'organisation d'une classe se fait ainsi : la totalité des enfants suivent en français les cours de français, d'histoire et une partie des activités artistiques et physiques avec un même enseignant. Pour les mathématiques, les sciences, la géographie et l'autre moitié des activités artistiques et physiques, la classe se scinde en deux : ceux qui sont dans la première filière (tout en français) restent avec le même enseignant, et ceux qui suivent la filière bilingue changent de classe pour suivre leurs cours en basque avec un autre enseignant. Pour ces matières, l'effectif de la classe se trouve donc obligatoirement allégé : l'ensemble des enfants d'une classe bilingue, qu'ils suivent ou pas la filière bilingue, bénéficient ainsi de cette organisation.

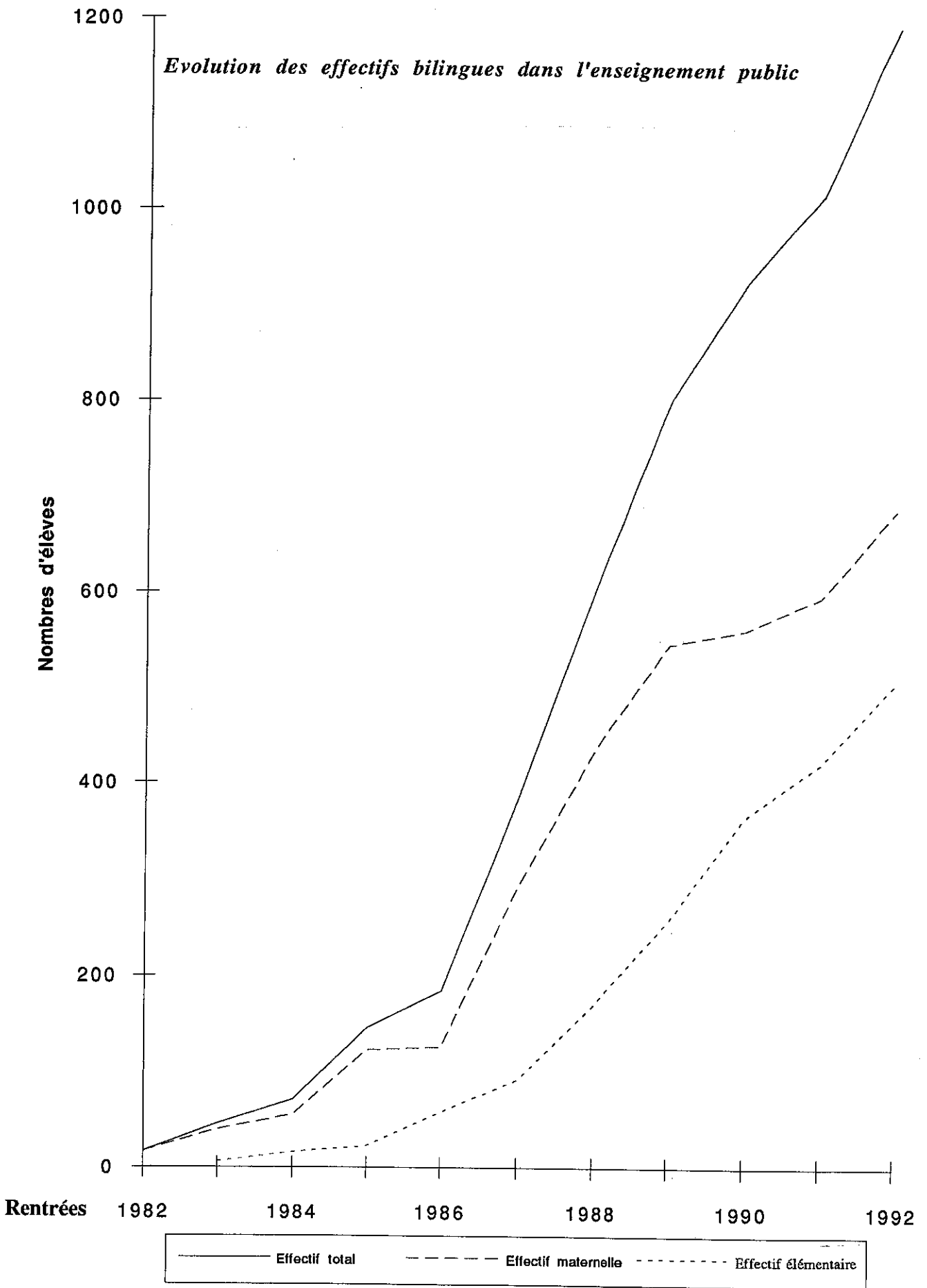
Bien sûr, cela coûte en postes d'enseignants, surtout dans une école à effectif réduit. Toutefois, dans une école importante, une bonne organisation peut réduire ce surcoût au minimum. Par exemple, les enfants bilingues de deux classes de même niveau peuvent être regroupés pour suivre leur cours de mathématiques avec un même instituteur bascophone pendant que leurs camarades non bilingues sont eux aussi regroupés pour suivre ce même cours de mathématiques en français avec l'un des instituteurs francophones, libérant ainsi le second instituteur francophone qui peut être employé ailleurs. Evidemment, ce genre d'arrangement ne peut exister que dans des écoles importantes. Dans les écoles moyennes, soit la majorité de celles qui proposent actuellement la filière bilingue, l'organisation est chaque fois originale. Elle dépend du nombre de classes et d'enseignants, et des effectifs totaux et bilingues. Elle nécessite obligatoirement de l'imagination, une solidarité et un dialogue constant parmi les enseignants. Ceux que j'ai pu interviewer ont tous souligné le fait que l'introduction du bilinguisme s'était traduit par une plus grande implication des enseignants dans l'organisation de l'école et une meilleure connaissance des problèmes de chacun.

Evolution des effectifs bilingues dans le public					
Années	Effectif maternelle	Effectif élémentaire	Effectif total	Nombre d'écoles	Nombre de sections
1982-83	17	0	17	1	1,0
1983-84	40	6	46	2	1,5
1984-85	55	16	71	3	2,5
1985-86	123	23	146	5	4,5
1986-87	126	58	184	6	7,0
1987-88	295	92	387	14	12,0
1988-89	433	170	603	20	20,5
1989-90	544	257	801	24	26,5
1990-91	559	364	923	24	30,0
1991-92	594	419	1013	27	34,0
1992-93	686	503	1189	29	38,5
1993-94				30	41,5

Une section = un demi-service d'enseignant.

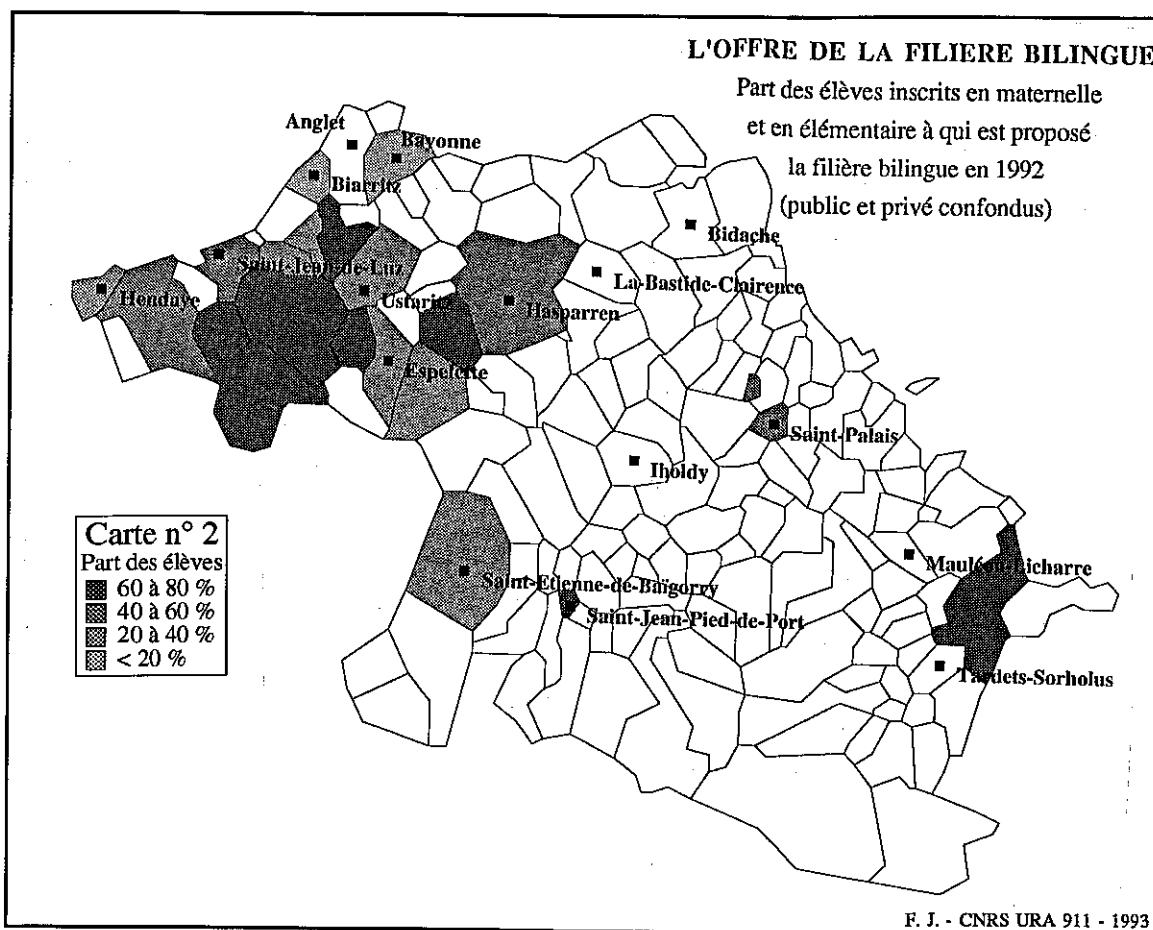
Evolution des effectifs bilingues dans le privé					
Années	Effectif maternelle	Effectif élémentaire	Effectif total	Nombre d'écoles	Nombre de sections
1986-87				2	
1987-88				5	4,0
1988-89				10	7,5
1989-90	172	58	230	12	12,5
1990-91	287	120	407	13	17,0
1991-92	303	170	473	13	18,0
1992-93	305	220	525	13	19,5
1993-94				16	22,5

Evolution des effectifs bilingues dans l'enseignement public



Malgré l'augmentation spectaculaire de ses effectifs, cette filière demeure encore bien faible. Seulement 15,3 % de l'ensemble des élèves inscrits en maternelle y avaient potentiellement accès en 1992 (11,0 % en élémentaire)⁹. Son taux d'acceptation (nombre d'élèves ayant choisi cette filière sur l'ensemble de ceux à qui elle est proposée) était de 44,9 % en maternelle et de 28,2 % en élémentaire¹⁰.

L'offre de cette filière est géographiquement très inégale. Excepté quatre des six chefs-lieux de cantons bascophones du Pays Basque intérieur, toutes les écoles proposant le bilinguisme sont situées en Labourd du sud¹¹.



⁹ Il s'agit de chiffres globaux, public et privé confondus. Rapportée au seul public, et toujours en 1992, l'offre d'enseignement bilingue était de 20,8 % en maternelle et de 15,6 % en élémentaire. Dans le privé, cette offre était de 34,7 % en maternelle et de 23,3 % en élémentaire.

L'offre d'enseignement bilingue est donc nettement plus forte dans le privé que dans le public.

¹⁰ Il s'agit là aussi de chiffres globaux, public et privé confondus. Pour une analyse détaillée de ces taux d'acceptation, voir le chapitre suivant.

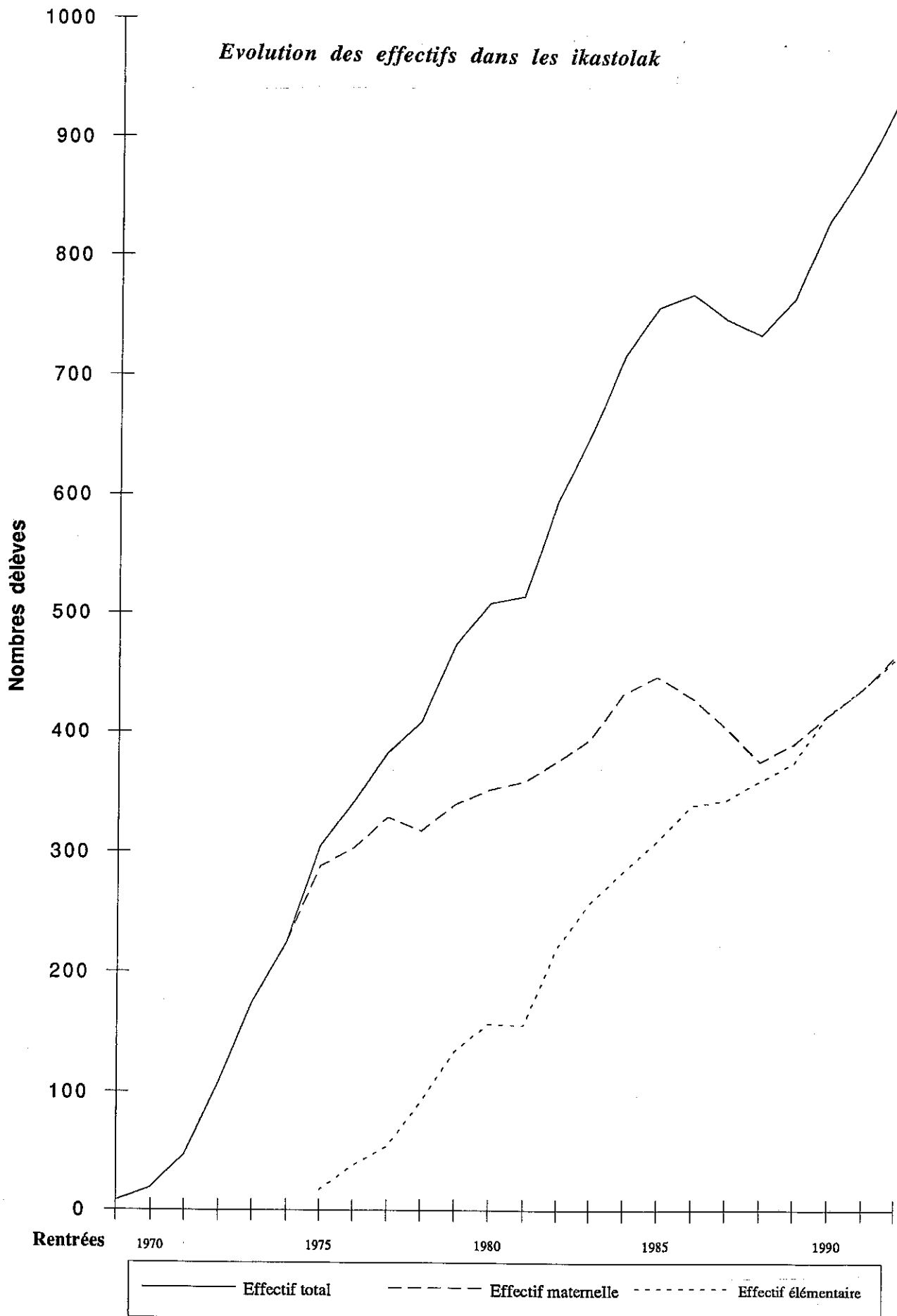
¹¹ Cette carte cumule l'offre en maternelle et en élémentaire. Des cartes spécifiques à l'offre en maternelle (plus forte) et en élémentaire (plus faible) figurent en annexe 2 et 3.

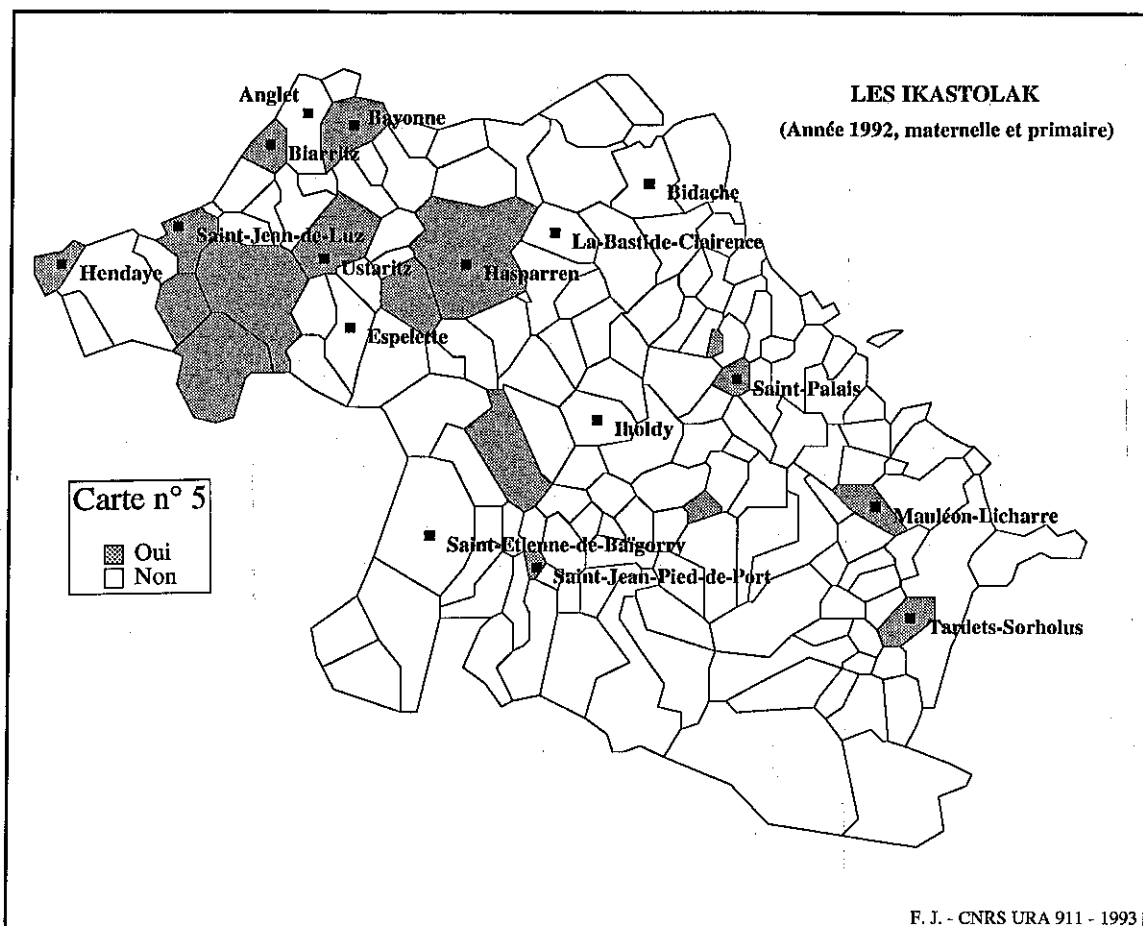
4- Quatrième filière : tout en basque en maternelle avec introduction progressive du français en élémentaire

Il s'agit de la filière ikastola où le français est totalement absent en maternelle et en CP, puis introduit progressivement en CE et CM : 3 heures d'apprentissage oral du français en CE 1, 6 heures d'apprentissage oral et écrit du français en CE 2, 9 heures de français et de mathématiques en français en CM1 et CM 2.

Excepté un tassement des effectifs en maternelle entre 1986 et 1991, cette filière n'a cessé de se développer depuis sa création. Toutefois, son offre demeure très restreinte. Seulement 4,7 % de l'ensemble des élèves inscrits en maternelle y avaient potentiellement accès en 1992 (3,1 % en élémentaire). La répartition géographique des ikastolak recoupe presque parfaitement celle des écoles bilingues.

Evolution des effectifs dans les Ikastolak					
Années	Effectif maternelle	Effectif élémentaire	Effectif total	Nombre d'écoles	Nombre d'enseignants
1969-70	8	0	8	1	1
1970-71	19	0	19	3	3
1971-72	47	0	47	7	7
1972-73	108	0	108	12	12
1973-74	175	0	175	13	15
1974-75	225	0	225	16	18
1975-76	288	17	305	17	22
1976-77	303	38	341	17	22
1977-78	328	54	382	18	28
1978-79	317	91	408	20	37
1979-80	339	134	473	20	41
1980-81	351	157	508	22	47
1981-82	358	156	514	24	55
1982-83	375	220	595	24	57
1983-84	393	257	650	24	63
1984-85	432	284	716	23	62
1985-86	446	309	755	23	62
1986-87	428	338	766	21	65
1987-88	403	342	745	21	67
1988-89	374	358	732	20	55
1989-90	389	373	762	17	60
1990-91	413	414	827	17	64
1991-92	431	435	866	18	66
1992-93	456	460	916	18	68

Evolution des effectifs dans les ikastolak



5- Tableau récapitulatif des effectifs des quatre filières linguistiques

	Part des élèves inscrits en maternelle suivant la filière	Part des élèves inscrits en élémentaire suivant la filière
Pas de basque	80,0 %	85,5 %
Apprentissage du basque	5,1 %	6,5 %
Bilinguisme (public et privé)	10,2 %	4,9 %
Ikastolak	4,7 %	3,1 %

Il faut lire ce tableau de la façon suivante : 80,0 % de l'ensemble (public, privé et ikastolak confondus) des élèves inscrits en maternelle suivent la filière tout en français¹².

¹² A titre indicatif, voici le tableau correspondant à la Communauté autonome basque pour l'année scolaire 1991-1992 :

	Part des élèves inscrits en maternelle suivant la filière	Part des élèves inscrits en élémentaire suivant la filière
Tout en espagnol	0,8 %	0,7 %
Apprentissage du basque	26,9 %	45,8 %
Bilinguisme	35,4 %	27,7 %
Tout en basque	36,8 %	25,8 %

Le total des élèves inscrits en maternelle (*preescolar*) atteignait 56 035 et celui des élèves inscrits en élémentaire (6 premiers cours, de 6 à 12 ans, de l'*Educación General Básica*) 150 920 (source : Eustat 93).

Chapitre IV

TENDANCE ET PERSPECTIVES DE L'ENSEIGNEMENT EN BASQUE

1- Succès statistique mais géographiquement inégal de l'enseignement en basque

Dépassant tout juste la centaine il y a vingt ans, le nombre d'enfants scolarisés en basque ne pouvait qu'augmenter. Cette affirmation qui ressemble à une lapalissade n'en est pourtant pas une : les filières où l'on enseigne en basque auraient pu démarrer et stagner, ou bien encore démarrer et échouer. Le succès rencontré tant par la filière ikastolak que par la filière bilingue du public et du privé est donc bien le signe qu'elles répondent à une attente d'une partie au moins des parents d'élèves en Pays Basque. L'augmentation régulière du nombre des enfants scolarisés dans ces filières signale, soit que cette demande d'enseignement en basque va croissante, soit qu'elle a toujours été plus forte que l'offre qui n'a pour l'instant jamais réussi à y répondre entièrement. A la seule vue des statistiques, on ne peut donc que préconiser la poursuite de l'ouverture de nouvelles classes dans ces filières, les risques d'un échec étant pour l'heure minimes.

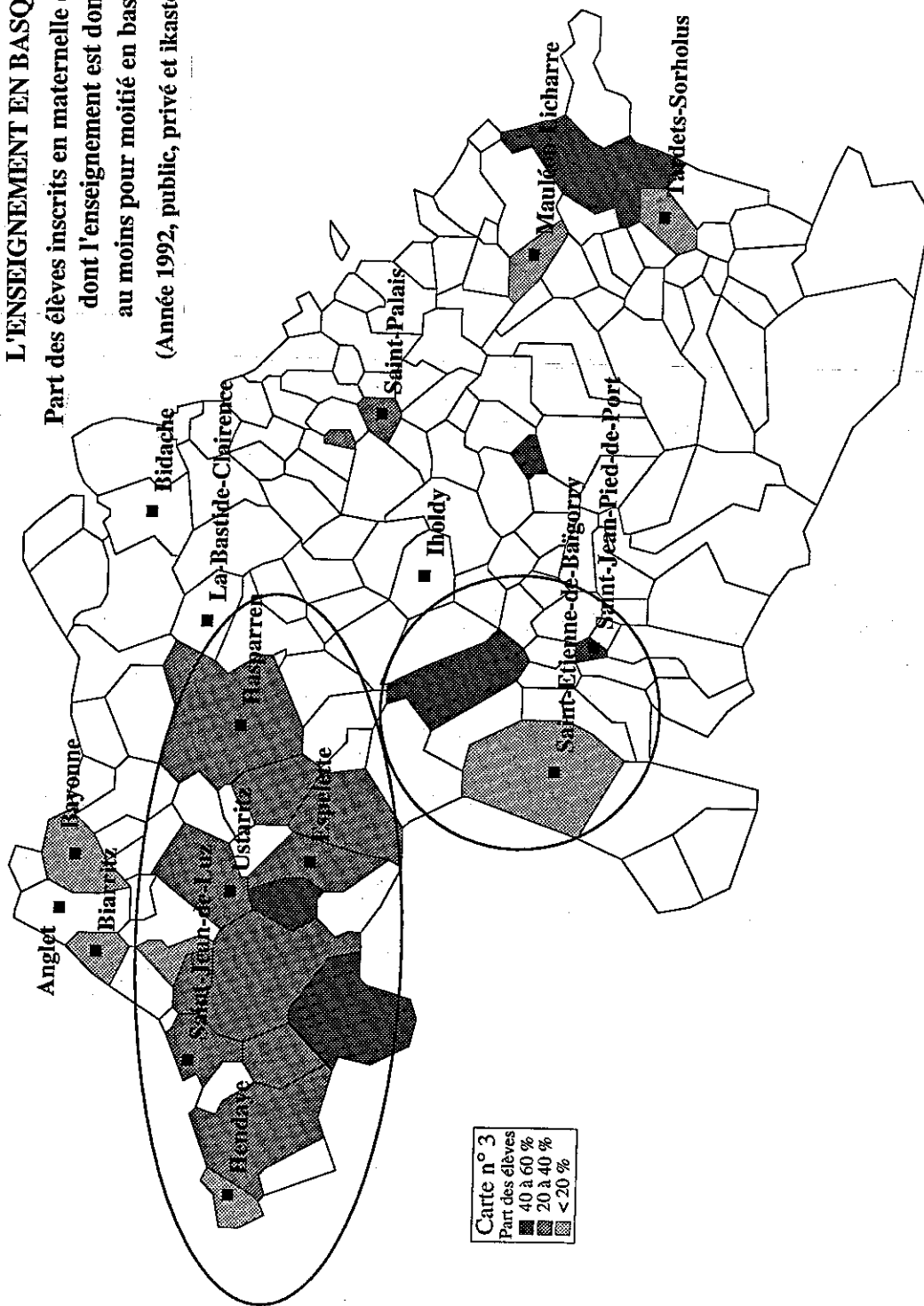
L'ouverture de ces nouvelles classes devra cependant tenir compte de ce qui apparaît très clairement sur les cartes n° 2 et n° 5 (p. 20 et p. 23) comme un déséquilibre géographique : l'offre actuelle est presque entièrement circonscrite au Labourd du sud. Le Labourd du nord, la Soule et la Basse-Navarre demeurent à la marge de ce mouvement. Cette différenciation géographique est encore plus manifeste si l'on prend non plus seulement l'offre des filières mais leur résultats par commune. Par résultat, j'entends la part des élèves bilingues (filière bilingue et ikastolak) sur l'ensemble des élèves scolarisés (public, privé et ikastolak confondus). La cartographie de ces résultats révèle une zone (Labourd du sud) où, toutes choses étant égales par ailleurs, il existera encore une chance d'entendre parler basque par des jeunes dans quinze ou vingt ans (en tout cas, ils le comprendront et pourront le parler s'ils le veulent). En dehors de cette zone, une seule bulle semble émerger, celle de Baïgorri-Garazi : voir la carte n° 3 page suivante.

Il est encourageant pour le bilinguisme de noter que cette zone recouvre presque parfaitement celle qui est prévue comme devant être la plus dynamique en démographie juvénile à l'horizon 2010¹³. Il est par contre désolant de voir que la quasi-totalité du Pays Basque rural, comme pour beaucoup d'autres choses, reste en dehors de ce choix.

¹³ Je me réfère ici aux projections que l'INSEE propose p. 16 de son document de travail *Prospective Pays Basque. Séminaire de Saint-Palais du 14-15 septembre 1992*. Selon cette étude, seulement 8 des 17 cantons basques peuvent espérer que plus de 17 % de leur population ait moins de vingt ans en 2010. La zone actuelle de bilinguisme scolaire recoupe presque parfaitement cet espace de dynamisme démographique, hormis les cantons de Saint-Pierre-d'Irube et de Bidache.

L'ENSEIGNEMENT EN BASQUE

Part des élèves inscrits en maternelle et primaire
dont l'enseignement est donné
au moins pour moitié en basque
(Année 1992, public, privé et ikastolak confondus)



Carte n° 3
Part des élèves
40 à 60 %
20 à 40 %
< 20 %

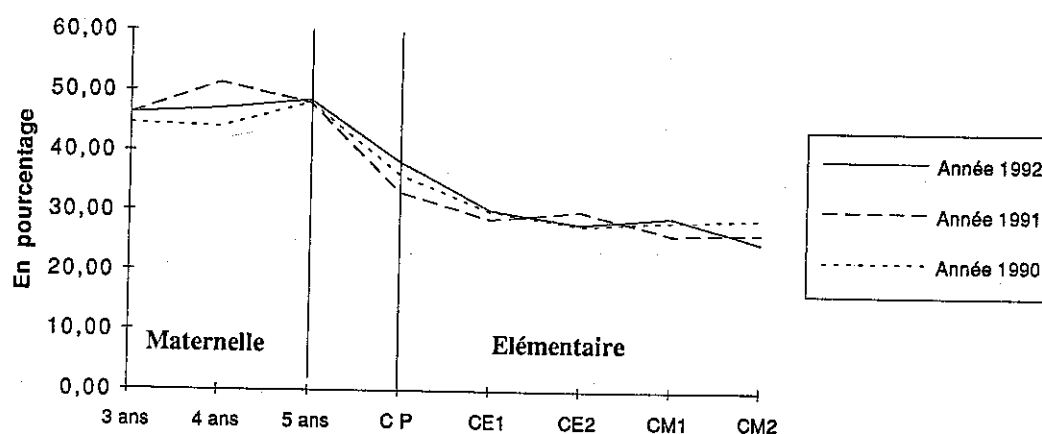
2- Données supplémentaires sur la filière bilingue

Lorsque le choix du bilinguisme est proposé en maternelle, 46,5 % des parents choisissent cette filière d'enseignement pour leurs enfants dans les établissements publics, et 40,8 % dans les établissements privés. En élémentaire, ces pourcentages sont nettement plus faibles : 30,5 % pour le public et 24,1 % pour le privé¹⁴. Une déperdition importante d'élèves bilingues est donc observable lors du passage de la maternelle à l'élémentaire (voir graphiques ci-après).

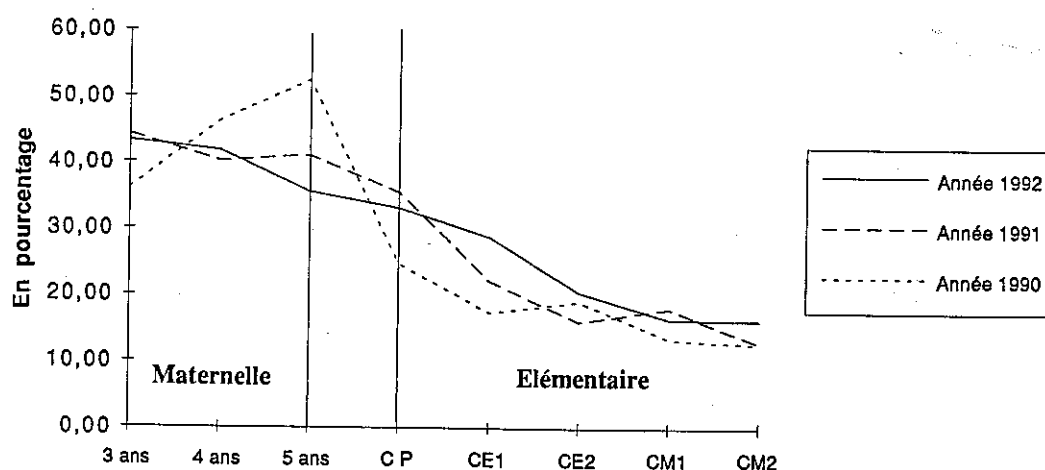
Globalement, le taux de bilinguisme (part des élèves inscrits dans la filière bilingue sur l'ensemble des élèves à qui elle est proposée) semble se stabiliser autour de 45 % pour la maternelle et de 30 % pour l'élémentaire.

Taux de bilinguisme en 1990, 1991 et 1992

• Dans le public



• Dans le privé



¹⁴ Ces chiffres correspondent à l'année scolaire 1992-1993. En ce qui concerne la maternelle, ils ne se rapportent qu'aux enfants de plus de trois ans : certaines écoles publiques ne proposent en effet la filière bilingue qu'à partir de cet âge. Les statistiques générales jusqu'alors présentées prennent en compte les quelques enfants de deux ans scolarisés en bilingues; celles qui sont présentées ici et en annexe 5, non. Les variations sont infimes.

Toutefois, un examen plus attentif des chiffres permet d'être plus optimiste sur l'avenir du taux de bilinguisme en élémentaire. En effet, l'ouverture régulière de classes bilingues dans de nouvelles écoles masque le succès grandissant du bilinguisme dans les écoles le proposant depuis plus longtemps. Lorsque le bilinguisme est introduit en élémentaire pour la première fois dans une école, les parents adoptent souvent une position de réserve attentive. Ce n'est que quelques années plus tard, après avoir constaté de bons résultats chez les premiers inscrits, qu'ils choisissent l'élémentaire bilingue pour leurs enfants. Il n'est pas rare de voir des familles où l'aîné des enfants a suivi sa maternelle en bilingue et son élémentaire entièrement en français alors que le ou les enfants suivants continuent leur élémentaire en bilingue.

Ainsi, le taux de bilinguisme en classe élémentaire est passé de 39,9 % en 1990 à 48,0 % en 1992 dans les neuf premières écoles publiques à avoir proposé cette filière.

3- Evaluation des élèves bilingues de l'enseignement public

Le redressement du succès du bilinguisme en élémentaire ces dernières années est peut-être dû à la divulgation des résultats des élèves bilingues aux tests effectués par l'Education nationale. Ces tests sont nationaux et visent à évaluer le niveau des élèves de CE2 en français et en mathématiques. Ils ont été appliqués à l'ensemble des élèves de CE2 scolarisés dans des classes où existent des sections bilingues. Ces élèves ont donc le même instituteur en français et des instituteurs différents en mathématiques. Les élèves bilingues ont passé les épreuves de mathématiques en français alors que l'enseignement leur est donné en basque tout au long de l'année. Les résultats pour les quatre dernières années sont les suivants.

Années	Tests en français		Tests en mathématiques		Scores nationaux	
	Bilingues	Non bilin.	Bilingues	Non bilin.	Français	Maths
1989-1990	14,7	13,3	13,7	11,8	14,0	12,7
1990-1991	15,1	13,7	15,0	14,2	13,1	13,0
1991-1992	13,9	13,5	14,1	13,8	13,0	13,0
1992-1993	15,2	13,5	14,7	11,2	13,1	12,9

Contrairement à la crainte de certains, la pratique du bilinguisme ne porte donc pas préjudice aux enfants. Les scores toujours supérieurs des élèves bilingues, tant en regard de leurs camarades de classe non bilingues que des moyennes nationales, amènent à penser le contraire.

Il serait toutefois imprudent d'en déduire que le fait même de suivre une scolarité dans deux langues différentes produit *ipso facto* de meilleurs élèves. Pour parvenir à une telle conclusion, il faudrait s'assurer de l'homogénéité relative des milieux socio-culturels des enfants. En effet, on peut faire l'hypothèse que seuls les parents étant suffisamment

sûrs de leur niveau et de leur intégration culturelle choisissent la filière bilingue pour leurs enfants. Il faut que les parents considèrent la langue basque comme quelque chose de positif et non comme un stigmate (bien qu'en voie de disparition, il s'agit là d'un vécu encore observable en Pays Basque, surtout en zone rurale chez des parents ayant souffert, en particulier à l'école, de leur non-intégration à la culture française). De plus, le choix de l'enseignement bilingue est toujours le fruit d'un acte volontaire. Les parents qui choisissent la filière bilingue pour leurs enfants réfléchissent donc obligatoirement sur le type d'éducation à leur donner. Si une enquête montrait que, pour une même école, le niveau socio-culturel des parents d'élèves bilingues ne diffère pas fondamentalement de celui des parents d'élèves non-bilingues, il serait alors prouvé, en regard des tests d'évaluation des quatre dernières années, que non seulement le bilinguisme n'est en rien pénalisant, mais qu'il amène au contraire les élèves qui le pratiquent à de meilleurs résultats.

4- La spécialisation de la filière des trois heures hebdomadaires

Les statistiques concernant cette filière semblent indiquer qu'elle se trouve en plein déclin. En 1985, plus de 4 000 élèves suivaient ces trois heures de basque avec 28 instituteurs ; en 1992, moins de 1 500 le faisaient avec 11 instituteurs. Cet apparent délabrement masque en fait deux phénomènes : d'une part la priorité accordée, tant par l'Enseignement public que privé, à la filière bilingue, d'autre part la localisation de la filière des trois heures en zone rurale où les effectifs scolaires sont les plus faibles.

Le premier phénomène renvoie à un choix et à une nécessité. Le choix fut celui de fermer l'option trois heures de basque partout où des classes bilingues ont été ouvertes. La nécessité fut celle, en l'absence d'une institution de formation d'instituteurs basco-phones, d'avoir recours aux instituteurs itinérants pour assurer les classes bilingues : ils étaient immédiatement disponibles, avaient de l'expérience et la plupart voyaient d'un bon oeil ce processus de sédentarisation¹⁵. Dans le privé, le résultat d'une telle décision fut extrême : la suppression de la filière à la rentrée 1992.

Le second phénomène n'est finalement qu'une des conséquences du premier. L'organisation même d'une classe bilingue nécessite une école suffisamment grande, tant au niveau des effectifs que des locaux. A moins d'envisager des regroupement scolaires, il n'est donc pas possible d'implanter partout des classes bilingues. Logiquement, la priorité a été donnée aux moyennes et grosses écoles : les zones rurales sont restées à l'écart, se convertissant ainsi en zones exclusives (à part Arbonne, Bidart et Guétary) de la filière des trois heures.

¹⁵ Avec la création, il y a trois ans d'une licence de langue et littérature basques, la situation s'est améliorée : avec cette licence, les étudiants peuvent entrer dans un IUFM et par là même acquérir leur diplôme de professeur d'école (instituteur) avec une solide formation, tant en basque qu'en pédagogie.

Cette évolution inspire deux réflexions. D'une part, il est dommage d'abandonner presque mécaniquement une filière pour l'autre : tous les enfants suivant la filière trois heures n'ont pas été inscrits dans la filière bilingue. En zone urbaine, plus rien n'existe entre la filière tout en français et la filière bilingue. Il y a donc une déperdition, même si le système y gagne en clarté. D'autre part, à vouloir trop identifier zone bascophone à zone rurale, un double danger menace. D'abord, celui d'alimenter le mythe confortable ruralité = survivance du basque, qui empêche de prendre clairement conscience de la débasquification du Pays basque intérieur. Ensuite, celui d'éviter d'avoir à répondre à la question : comment implanter la filière bilingue en zone rurale malgré la dispersion et le faible effectif de ses écoles?

Conclusion

DE LA NÉCESSITÉ D'UNE BONNE CONNAISSANCE SOCIOLOGIQUE

Une politique du laisser-faire est souvent une politique de la facilité : ne pas rompre les équilibres, se laisser porter par le courant, gérer le déjà connu. Evidemment, lorsque le cours des choses change, cela peut produire des "inondations d'imprévus". N'est-il pas plus sage de chercher à connaître les attentes du présent pour penser le futur ? Ne rien entreprendre par soi-disant prudence, c'est s'exposer à être dépassé. Ainsi, au début des années soixante-dix, rien n'a été fait pour prendre en compte les demandes de plus en plus nombreuses et pressantes de parents d'élèves pour que la filière des trois heures hebdomadaires de basque soit complétée par un enseignement en basque. Pire : leur demande a été traitée avec condescendance. Ce manque de clairvoyance de la part des responsables de l'Enseignement public a donné lieu à une première "inondation d'imprévus" : les ikastolak. Rétrospectivement, on peut penser que les choses auraient pu se passer bien mieux, en tout cas dans un meilleur climat. Tout le monde y aurait sans doute gagné, et avant tout les enfants. Il a fallu des cris et des clameurs pour que soit prise la décision courageuse et novatrice de mettre en place la filière bilingue, tant dans l'enseignement public que privé. Mais la photographie de l'existant qui vient d'être ici présentée révèle que nous nous trouvons de nouveau à un moment clef. Deux possibilités sont envisageables : le laisser-faire, avec les risques que cela comporte, ou la définition d'une réelle politique linguistique scolaire capable de satisfaire la population.

Si les choses demeurent en l'état, si rien de nouveau n'est donc entrepris, le présent rapport montre que *nous nous dirigeons droit vers deux Pays Basques*. Un premier où les enfants auront, dans dix ou quinze ans, le choix de pouvoir parler basque parce qu'ils l'auront appris et pratiqué à l'école, et un second où ce choix n'existera pas. On peut même cerner géographiquement ces deux territoires : le premier se trouvera au sud d'une ligne Biarritz - La Bastide-Clairence et à l'ouest d'une ligne La Bastide-Clairence - Saint-Etienne-de-Baïgorry, le second sera au nord et à l'est de ces lignes (voir carte n° 3, p. 25).

Bien sûr, on peut objecter qu'il y a des enfants qui ne suivent pas d'enseignement en basque et qui l'apprennent quand même dans leur milieu familial. Mais cette pratique est chaque jour plus réduite : il suffit de s'arrêter dans les villages qualifiés *a priori* comme les plus bascophones pour s'apercevoir que la majorité des enfants *ne parlent plus basque du tout*. D'autre part, les parents bascophones les plus motivés pour transmettre le basque à leurs enfants ne se contentent pas de leur parler en basque, mais les inscrivent soit à l'ikastola, soit dans une école bilingue. *Nous sommes à un moment d'épuisement*

de la transmission passive du basque. Le Pays Basque est parvenu à un tel point de débasquisation qu'il faut vraiment vouloir que son enfant sache le basque pour que celui-ci ait quelque chance de le parler en 2010. Il faut donc tenir l'attitude de laisser-faire pour ce qu'elle est : une politique de non-assistance à langue en danger de mort.

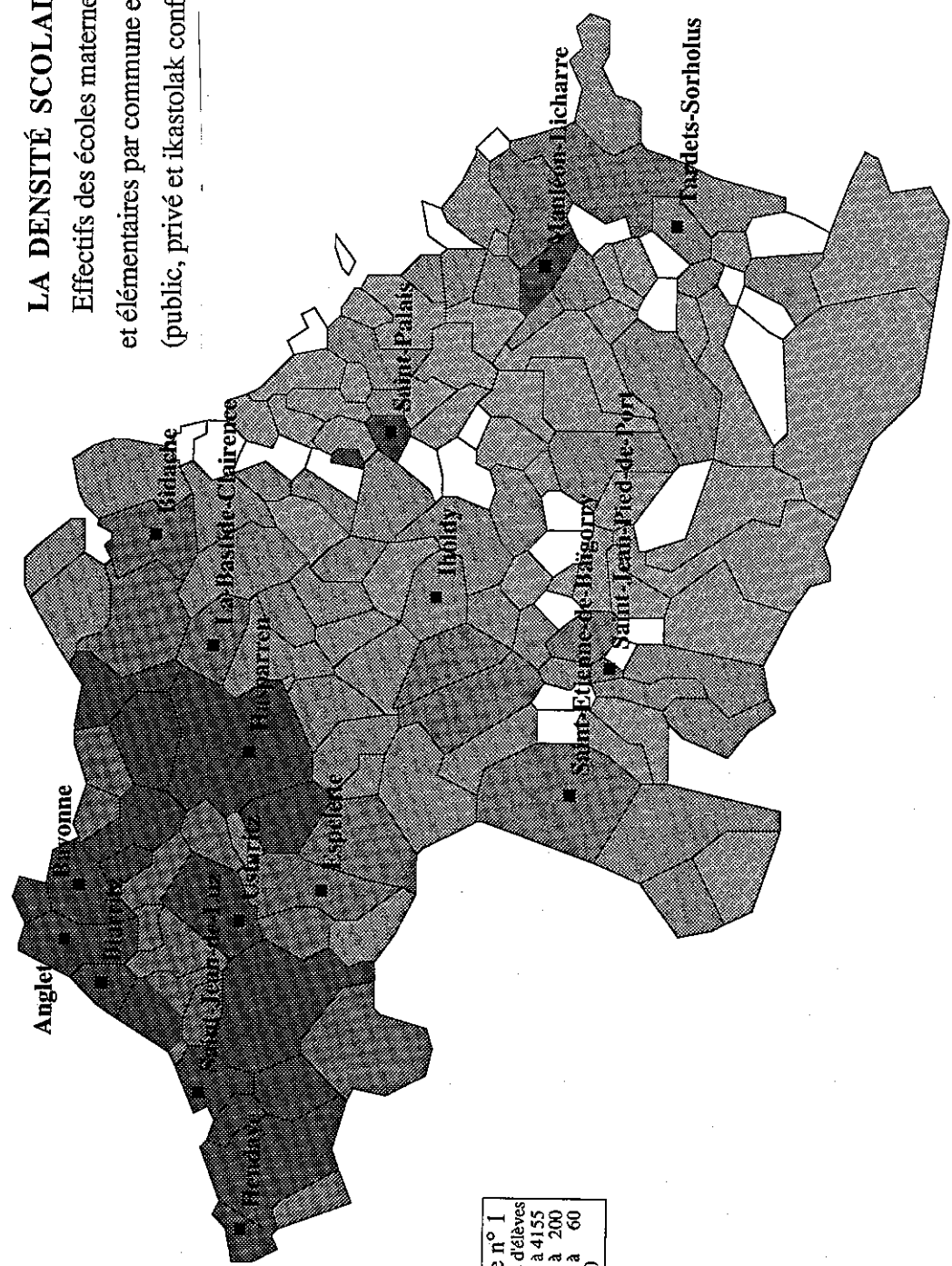
Ce travail n'autorise pas à proposer les mesures concrètes d'une politique linguistique scolaire en Pays Basque. Il invite cependant à affiner notre connaissance sur la pratique du basque et sur les logiques d'action de ceux qui défendent cette pratique afin de mieux fonder une politique qui ne se contenterait pas du laisser faire. Trois actions iraient dans ce sens :

- Construire une carte fiable de la connaissance et de la pratique actuelle du basque. Le moyen le plus aisé et économique pour y parvenir serait d'ajouter une entrée linguistique de quatre ou cinq questions au prochain recensement général de la population de l'an 2000. Dans le cas d'une trop grande résistance administrative à cette idée, et compte tenu du fait qu'il faudra de toute façon attendre au moins sept ans, on pourrait envisager *un recensement linguistique départemental avec la collaboration active des communes*. Certaines communes pourraient certes ne pas en accepter le principe, mais nous aurions au moins pour toutes les autres une photographie fidèle de la réalité linguistique de leur population.

- Enquêter sur les motivations linguistiques de cette même population : qu'attend-elle en matière linguistique? Peut-on établir une hiérarchie des demandes? Qu'est-elle disposée à accepter? Une enquête classique par questionnaire et méthode des quotas serait la plus appropriée. Toutefois, cette enquête devrait être réalisée à l'échelle des cantons et non pas à celle du Pays Basque pris uniformément, ni même à celle des provinces historiques. Ceci dans le but, d'une part de pouvoir prendre des mesures spécifiques d'urgence pour certains cantons, d'autre part de recouper ces données avec celles que les recensements général de l'an 2000 ou départemental pourraient nous fournir.

- Mener une recherche sociologique plus ciblée (de type intervention sociologique) sur les motivations et logiques d'action des parents ayant inscrit leurs enfants en filière bilingue ou à l'ikastola. Une telle recherche permettrait en particulier d'approfondir la problématique, telle qu'elle a été esquissée à la fin du chapitre I, de l'appartenance culturelle et régionale en cette fin de siècle qui doute de ses formes identitaires et expérimente la crise de sa modernité.

LA DENSITÉ SCOLAIRE
 Effectifs des écoles maternelles
 et élémentaires par commune en 1992
 (public, privé et ikastolak confondus)

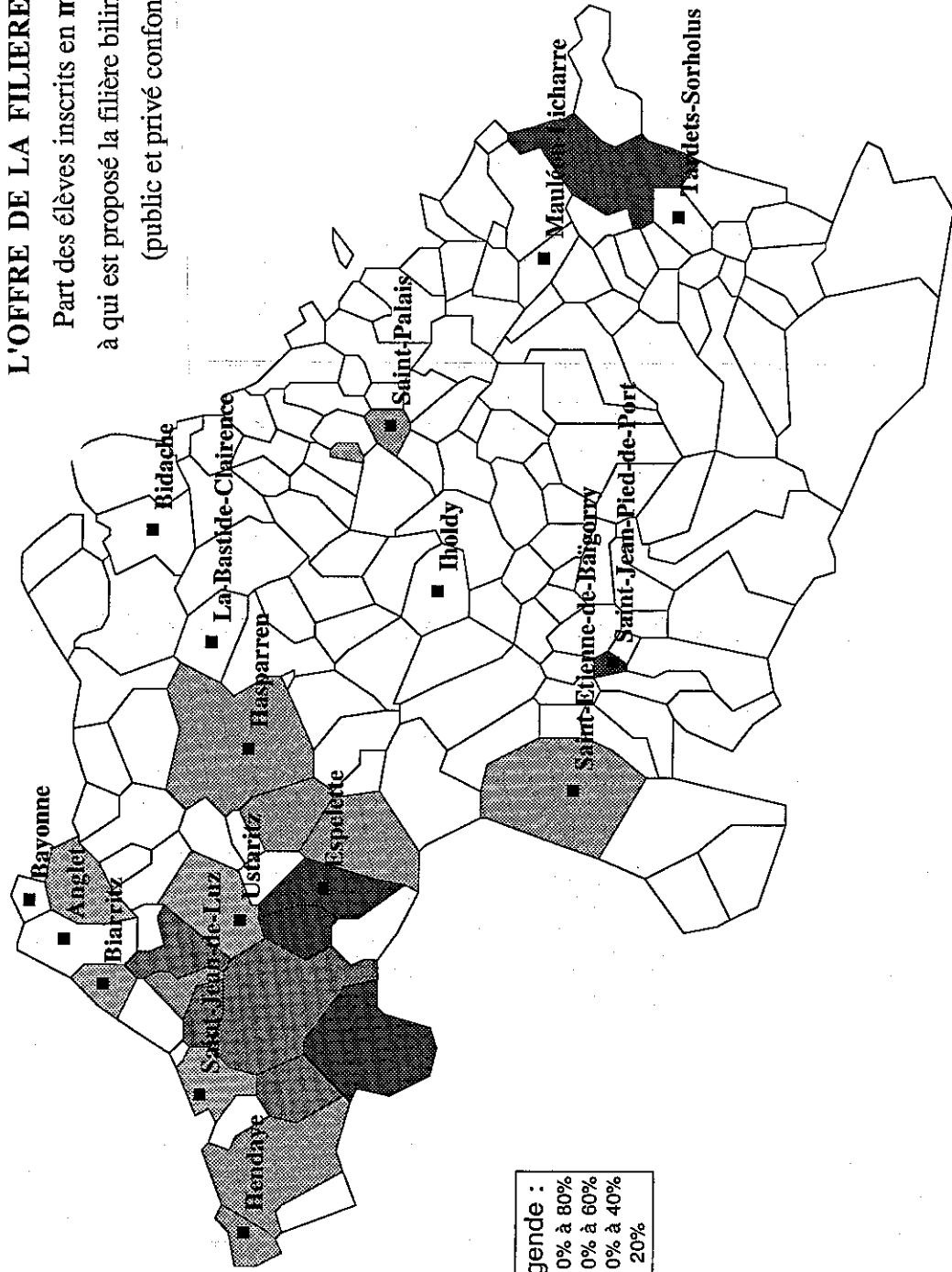


Carte n° 1
 Nombre d'élèves

■	200 à 4155
■	60 à 200
■	20 à 60
■	< 20

L'OFFRE DE LA FILIERE BILINGUE

Part des élèves inscrits en maternelle
à qui est proposé la filière bilingue en 1992
(public et privé confondus)



Légende :
 ■ 60% à 80%
 ■ 40% à 60%
 ■ 20% à 40%
 ■ < 20%

L'OFFRE DE LA FILIERE BILINGUE
Part des élèves inscrits en **élémentaire**
à qui est proposé la filière bilingue en 1992
(public et privé confondus)

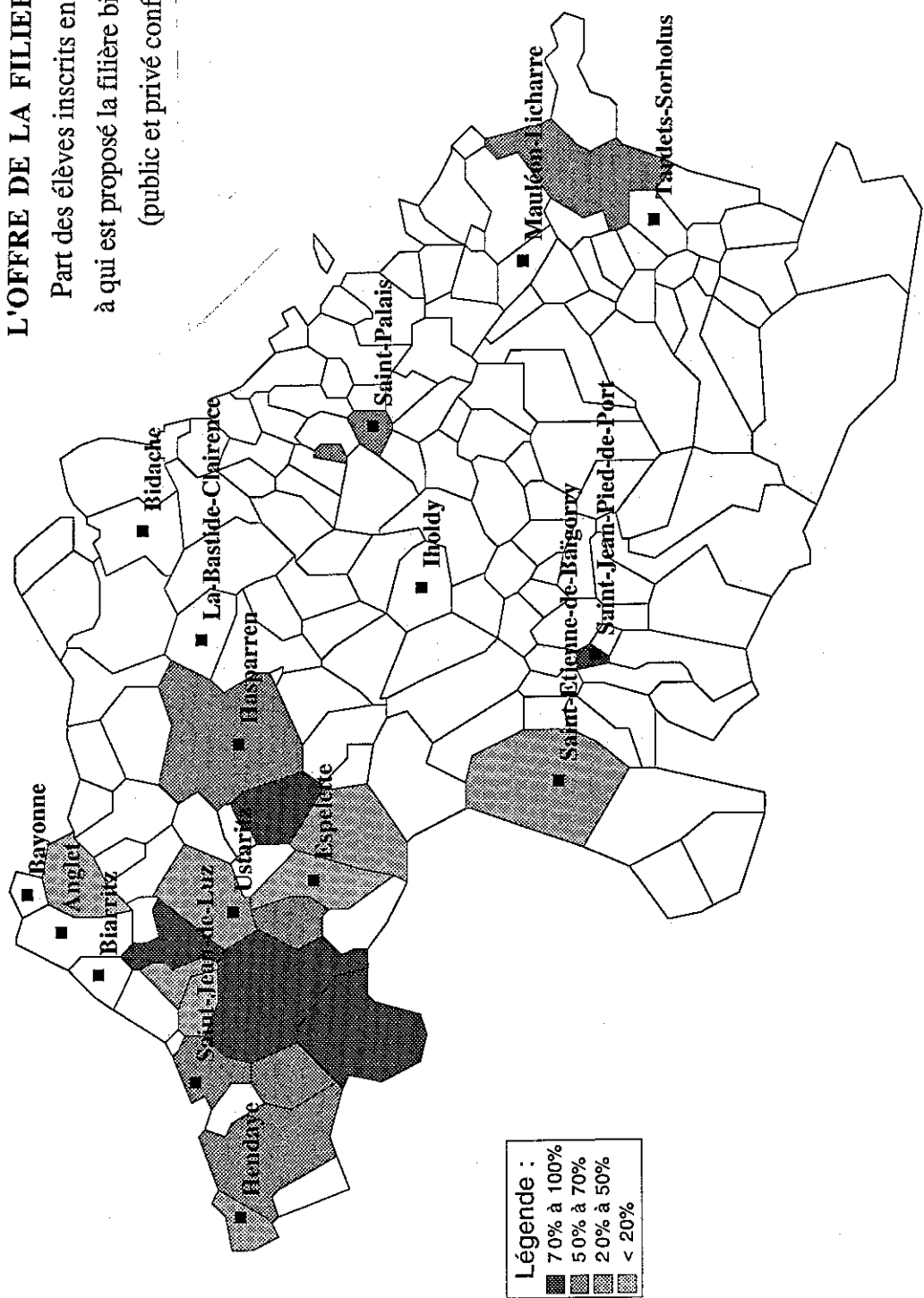


Tableau n° 4 : Effectifs des classes bilingues dans les établissements publics en 1990

	effectif bilingue										effectif total									
	3 ans	4 ans	5 ans	T. Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	T. Eler	3 ans	4 ans	5 ans	T. Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	T. Eler
Arcangues	4	4	3	11	7	5	3			15	10	16	8	34	20	18	22			60
Ascan	12	12	9	33	14	3				17	21	14	18	53	24	12				36
Barcus	5	2	7	14	8					8	11	5	8	24	14					14
Bayonne (J.Moulin)	17	10	18	45	9	8				17	37	28	42	107	24	20				44
Bayonne (J.Ferry)	5	9	12	26	6	5				11	33	35	32	100	35	19				54
Cambo (Centre)	13	15	10	38	12	8				20	32	34	28	94	33	30				63
Hasparren (Verdun)	7	11	16	34	3					3	29	35	33	97	32					32
Hendaye (Gare)	11	16	12	39	11	9	15			35	25	24	23	72	22	26	30			78
Hendaye (Lissardy)	12	11	11	34	7	5	12			24	29	25	19	73	21	23	40			84
Ixassou	6	6	6	18	6					6	10	12	7	29	12					12
Sare	13	7	7	27	10	5	9	9	10	43	15	9	10	34	17	7	15	12	17	68
St Jean de Luz (Urdazuri)	27	17	12	56	15	6	11	10	10	52	46	47	30	123	48	40	57	49	43	237
St Jean p de Port	12	11	13	36	7	7	4	3	4	25	12	12	13	37	16	20	12	13	16	77
St Palais	5	6	4	15	3	1				4	18	25	20	63	19	16	21			56
St pée/Nivelle (Centre)	9	15	7	31	9	6	4			19	17	25	16	58	24	14	23			61
Urrugne (Centre)	5	11	12	28	12	9	8	7	8	44	21	27	29	77	24	22	31	28	35	140
Ustaritz (Arruntiz)	8	13	11	32	5	8	8			21	18	27	18	63	16	17	17			50
Total	171	176	170	517	144	85	74	29	32	364	384	400	354	1138	401	284	268	102	111	1166

Tableau n° 5 : Effectifs des classes bilingues dans les établissements publics en 1991

	effectif bilingue										effectif total									
	3 ans	4 ans	5 ans	T.Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	T.Elém	3 ans	4 ans	5 ans	T.Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	T.Elét
Ahetze	9	4	3	16					0		12	10	11	33						0
Arcangues	9	6	6	21	3	5	5	2	15		12	13	15	40	11	22	15	24		72
Ascaïn	8	17	14	39	6	8	3		17		13	23	17	53	19	26	15			60
Barcus	3	7	3	13	6	8			14		5	11	5	21	8	14				22
Bayonne (J. Moulin)	15	11	9	35	10	8	8		26		32	29	24	85	36	22	18			76
Bayonne (J.Ferry)	14	11	5	30	8	4	3		15		38	30	31	99	40	25	20			85
Cambo (Centre)	8	14	11	33	6	11	8		25		24	36	28	88	27	38	30			95
Hasparren (Verdun)	8	12	12	32	10	2			12		33	31	27	91	44	33				77
Hendaye (Gare)	9	13	17	39	6	9	9	12	36		24	23	31	78	18	19	21			87
Hendaye (Lissardy)	14	15	10	39	11	5	4	11	31		25	31	22	78	25	20	21	41		107
Ixassou	3	8	6	17	7	5			12		7	8	8	23	11	11				22
Sare	10	13	8	31	6	7	4	8	10		11	16	9	36	10	17	6	16	13	62
St Jean de Luz (Urdazuri)	14	29	17	60	11	14	6	12	10		33	42	33	108	42	48	38	53	48	229
St Jean P. de Port	14	14	11	39	6	6	7	4	3		15	14	12	41	15	18	19	17	15	84
St Palais	6	9	4	19	5	2			7		19	30	24	73	24	22				46
St Pée/Niveille (Centre)	10	10	15	35	8	7	6	3	24		19	20	24	63	17	25	16	24		82
Urrugne (Centre)	16	7	13	36	15	11	8	9	6		34	23	28	85	32	28	22	30	34	146
Ustaritz (Arruntz)	6	9	11	26	7	4	6	5	22		18	20	21	59	18	16	15	18		67
Total	176	209	175	560	131	116	77	66	29	419	374	410	370	1154	397	404	256	252	110	1419

Tableau n° 6 : Effectifs des classes bilingues dans les établissements publics en 1992

	effectif bilingue										effectif total									
	3 ans	4 ans	5 ans	T. Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	T. Elen	3 ans	4 ans	5 ans	T. Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	T. Elen
Ahetze	9	9	4	22	3					3	15	13	12	40	12					12
Arcangues	4	9	5	18	4	3	5	4	2	18	13	13	12	38	14	9	18	13	23	77
Ascain	13	8	17	38	12	5	5	3		25	22	15	23	60	20	19	25	16		80
Barcus	3	6	9	18	0	6	8			14	3	7	12	22	3	9	13			25
Bayonne (J.Moulin)	13	15	11	39	9	9	6	9		33	35	33	32	100	22	35	20	18		95
Bayonne (J.Ferry)	11	10	12	33	3	6	4	3		16	39	37	31	107	33	30	27	25		115
Biarriz (Reptou)	16	13	5	34						0	38	45	38	121						0
Cambo (Centre)	13	9	16	38	11	6	10	8		35	24	28	38	90	35	23	35	32		125
Espelette (Centre)	10	8	12	30						0	14	10	19	43						0
Hasparren (Verdun)	7	7	12	26	8	6	1			15	34	33	33	100	32	35	32			99
Hendaye (Gare)	19	15	13	47	18	5	6	10	12	51	31	25	26	82	30	18	17	20	28	113
Hendaye (Lissardy)	22	15	16	53	12	10	6	4	13	45	36	27	36	99	20	25	20	21	44	130
Ixassou	6	5	9	20	4	6	5			15	8	7	9	24	8	11	9			28
Sare	7	10	12	29	6	7	7	4	8	32	11	11	16	38	9	10	18	6	16	59
St J. de Luz (Urdazuri)	15	16	29	60	17	8	13	6	11	55	33	35	45	113	46	47	45	35	52	225
St. Jean P. de Port	13	15	14	42	6	6	5	6	4	27	13	15	14	42	12	16	17	19	15	79
St. Palais	3	7	4	14	2	2				4	14	22	27	63	28	22				50
St. Pée/Nouvelle (Centre)	2	12	9	23	13	9	5	5	0	32	8	23	20	51	23	18	24	16	25	106
Urrugne (Centre)	10	15	8	33	12	14	11	7	8	52	22	35	26	83	28	34	29	20	30	141
Ustaritz (Arruntz)	6	7	8	21	9	7	5	5	5	31	16	19	21	56	20	19	17	13	21	90
Total	202	211	225	638	149	115	102	74	63	503	429	453	490	1372	395	380	366	254	254	1649

Tableau n° 1 : Effectifs des classes bilingues dans les établissements privés en 1990

	effectif bilingue										effectif total									
	3 ans	4 ans	5 ans	T. mat.	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2	T. Eleve	3 ans	4 ans	5 ans	Tt Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	T. Eleve
Arbonne (St. Laurent)	3	0	0	3	3	3				6	10	3	3	16	4	7				11
Ascam (Ste Marie)	4	6	5	15						0	11	13	12	36						0
Cambo (Ste Marie)	3	7	3	13	3	3	4	5	2	17	13	16	11	40	13	15	20	28	18	94
Espelette (St Etienne)	7	6	9	22						0	7	8	10	25						0
Hasparren (Ste Thérèse)	6	10	7	23	5	6	5			16	23	29	26	78	29	42	27			98
Baigorri (St Joseph)	3	5	3	11	3					3	4	6	4	14	6					6
St Jean de Luz (St Joseph)	4	9	10	23	7	7	15	9	9	47	51	35	33	119	49	68	79	76	69	341
St Jean P de Port (Ste Marie)	4	2	3	9	3					3	11	6	7	24	9					9
St Palais (Jeanne d'Arc)	8			8	5					5	23			23	19					19
St Pée/Nivelle (St Joseph)	5	10	10	25	10	10				20	19	21	19	59	24	27				51
Sare (St Joseph)	7	6	16	29						0	7	8	16	31						0
Souraide (Sacré coeur)	9	7	9	25	3					3	11	10	9	30	8					8
Urrugne (Immaculée Concep.)	18	13		31						0	27	21		48						0
Total	81	81	75	237	42	29	24	14	11	120	217	176	150	543	161	159	126	104	87	637

Tableau n° 2 : Effectifs des classes bilingues dans les établissements privés en 1991

	effectif bilingue												effectif total											
	3 ans	4 ans	5 ans	T. Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	T. Eler	3 ans	4 ans	5 ans	T. Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	T. Eler				
Arbonne (St Laurent)	4	3	0	7	0	2	1			3	6	10	3	19	5	8	9				22			
Ascan (Ste Marie)	6	4	6	16	5					5	12	11	10	33	10						10			
Cambo (Ste Marie)	2	3	6	11	1	2	2	4	5	14	12	13	16	41	13	12	17	23	29		94			
Espelette (St Etienne)	1	7	6	14	9					9	1	7	8	16	10						10			
Hasparren (Ste Thérèse)	11	6	10	27	7	5	6	5		23	31	27	32	90	28	29	40	27			124			
Baigorri (St Joseph)	8	3	5	16	3	3				6	8	4	6	18	6	6					12			
St Jean de Luz (St Joseph)	7	7	11	25	11	7	7	14	9	48	36	33	49	118	49	52	69	78	81		329			
St Jean P de Port (Ste Marie)	2	4	2	8	2	3				5	7	14	6	27	8	11					19			
St Palais (Jeanne d'Arc)	8	11		19	6	4				10	23	23		46	15	20					35			
St Pée/Nivelle (St Joseph)	12	7	9	28	6	10	10			26	20	19	21	60	20	25	27				72			
Sare (St Joseph)	7	6	6	19	10					10	7	9	10	26	18						18			
Souraide (Sacré coeur)	5	9	8	22	9	2				11	7	11	10	28	13	9					22			
Urrugne (Immaculée Concep.)	12	14	11	37						0	22	28	24	74							0			
Total	85	84	80	249	69	38	26	23	14	170	192	209	195	596	195	172	162	128	110		767			

Tableau n° 3 : Effectifs des classes bilingues dans les établissements privés en 1992

	effectif bilingue										effectif total									
	3 ans	4 ans	5 ans	T. Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	T. Elen	3 ans	4 ans	5 ans	T. Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	T. Elen
Arbonne (St Laurent)	6	4	3	13	0	1	1	1		3	11	6	10	27	4	5	5	9		23
Ascaïn (Ste Marie)	6	8	3	17	5	4				9	14	12	11	37	8	10				18
Cambo (Ste Marie)	4	2	2	8	3	0	2	2	4	11	10	14	14	38	15	11	15	17	22	80
Espelette (St Etienne)	6	1	7	14	5	7				12	6	2	7	15	9	11				20
Hasparren (Ste Thérèse)	6	11	6	23	10	7	5	6	5	33	26	37	29	92	35	32	28	40	29	164
Baïgorri (St Joseph)	1	7	3	11	5	3	3			11	3	8	4	15	6	7	6			19
St Jean de Luz (St Joseph)	2	9	7	18	11	11	7	8	13	50	30	41	38	109	66	54	54	72	85	331
St Jean P de Port (Ste Marie)	3	2	4	9	1	3	3			7	11	9	11	31	3	9	11			23
St Palais (Jeanne d'Arc)	6	8	10	24	8	5	4			17	11	23	23	57	23	18	20			61
St Pée/Nivelle (St Joseph)	11	14	7	32	7	7	9	10		33	16	22	17	55	19	19	24	27		89
Sare (St Joseph)	7	6	16	29	4	5				9	7	8	16	31	10	18				28
Souraide (Sacré coeur)	3	4	9	16	7	6	1			14	3	6	14	23	10	12	8			30
Urrugne (Immaculée Concep.)	10	12	10	32	11					11	24	21	28	73	25					25
Total	71	88	87	246	77	59	35	27	22	220	172	209	222	603	233	206	171	165	136	911

Tableau n° 7 : Effectifs des ikastolak en 1990

	3 ans	4 ans	5 ans	T. Mat.	C.P	CE1	CE2	CM1	CM2	T. Elém
Arcangues	6	2	1	9	11	6	11	11	4	43
Ascain	4	6	2	12						0
Bayonne (Oihana)	15	4	15	34	22	5	6	8	13	54
Bayonne (Polo)	9	10	7	26						0
Biarriz	9	5	7	21						0
Bimus				0						0
Cambo	3	2	4	9						0
Hasparren	7	8	8	23	9	8	6	5	4	32
Hendaye	11	15	11	37	6	11	14	7	4	42
Mauléon	5	10	9	24	0	9	11	2	5	27
Osses	5	6	5	16						0
Sare				0						0
St Jean de Luz	10	17	16	43	11	12	20	8	13	64
St Jean P. de Port	12	6	5	23	14	10	7	8	8	47
St Palais	9	7	10	26	6	7	10	3	6	32
St Pée/Nivelle	6	4	2	12	6	3	6	6	9	30
Tardets	3	1	5	9						0
Ustaritz	10	7	5	22	10	9	5	12	7	43
Total	124	110	112	346	95	80	96	70	73	414

Tableau n° 8 : Effectifs des ikastolak en 1991

	3 ans	4 ans	5 ans	T. Mat.	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	T. Elém
Arcangues	5	6	1	12	4	12	6	10	12	44
Ascaïn	2	4	6	12						0
Bayonne (Oihana)	14	16	8	38	19	20	6	5	9	59
Bayonne (Polo)	10	10	7	27						0
Biarritz	6	9	5	20						0
Bumus	4	1	1	6						0
Cambo	6	2	2	10						0
Hasparren	6	8	8	22	6	9	9	5	5	34
Hendaye	8	11	15	34	9	8	11	14	5	47
Mauléon	10	5	10	25	11	2	7	10	2	32
Osses	6	6	7	19						0
Sare				0						0
St Jean de Luz	18	12	16	46	18	12	10	19	10	69
St Jean P. de Port	9	13	6	28	5	14	9	7	8	43
St Palais	6	9	7	22	10	6	7	10	3	36
St Pée/Nivelles	4	6	4	14	2	6	2	6	5	21
Tardets	4	4	1	9						0
Ustaritz	6	10	7	23	7	11	8	5	13	44
Total	124	132	111	367	91	100	75	91	72	429

Tableau n° 9 : Effectifs des ikastolak en 1992

	3 ans	4 ans	5 ans	T. Mat.	C.P.	CE1	CE2	CM1	CM2	T. Elém
Arcangues	1	6	6	13	8	4	12	6	10	40
Ascain	4	2	4	10						0
Bayonne (Oihana)	13	13	15	41	11	18	18	6	5	58
Bayonne (Polo)	8	10	9	27						0
Biarriz	6	7	8	21						0
Bumus	2	4	1	7						0
Cambo	6	7	2	15						0
Hasparren	7	7	8	22	9	9	9	9	4	40
Hendaye	12	10	11	33	12	9	6	11	13	51
Mauléon	4	10	5	19	9	11	2	8	9	39
Osses	10	6	5	21	6	5				11
Sare	5	1	0	6						0
St Jean de Luz	16	21	12	49	23	18	13	10	20	84
St Jean P. de Port	12	10	13	35	6	4	12	9	7	38
St Palais	11	6	10	27	8	10	6	7	10	41
St Pée/Nivelle	5	4	6	15	3	1	5	2	6	17
Tardets	1	4	3	8						0
Ustaritz	10	6	12	28	8	7	13	8	5	41
Total	133	134	130	397	103	96	96	76	89	460

Tableau n° 13 : Taux de bilinguisme dans les établissements publics en 1990

	% 3 ans	% 4 ans	% 5 ans	T. Mat	% CP	% CE1	% CE2	% CMI	% CM2	T. Elem.	Total %
Arcangues	40,00	25,00	37,50	32,35	35,00	27,78	13,64			25,00	27,66
Ascain	57,14	85,71	50,00	62,26	58,33	25,00				47,22	56,18
Barcus	45,45	40,00	87,50	58,33	57,14					57,14	57,89
Bayonne (J.Moulin)	45,95	35,71	42,86	42,06	37,50	40,00				38,64	41,06
Bayonne (J.Ferry)	15,15	25,71	37,50	26,00	17,14	26,32				20,37	24,03
Bayonne	31,43	30,16	40,54	34,30	25,42	33,33				28,57	32,46
Cambo (Centre)	40,63	44,12	35,71	40,43	36,36	26,67				31,75	36,94
Hasparren (Verdun)	24,14	31,43	48,48	35,05	9,38					9,38	28,68
Hendaye (Gare)	44,00	66,67	52,17	54,17	50,00	34,62	50,00			44,87	49,33
Hendaye (Lissardy)	41,38	44,00	57,89	46,58	33,33	21,74	30,00			28,57	36,94
Hendaye	42,59	55,10	54,76	50,34	41,86	28,57	38,57			36,42	43,00
Ixassou	60,00	50,00	85,71	62,07	50,00					50,00	58,54
Sare	86,67	77,78	70,00	79,41	58,82	71,43	60,00	75,00	58,82	63,24	68,63
St Jean de Luz (Urdazuri)	58,70	36,17	40,00	45,53	31,25	15,00	19,30	20,41	23,26	21,94	30,00
St Jean p.de Port	100,00	91,67	100,00	97,30	43,75	35,00	33,33	23,08	25,00	32,47	53,51
St Palais (Centre)	27,78	24,00	20,00	23,81	15,79	6,25	0,00			7,14	15,97
St pée/Nivelle (Centre)	52,94	60,00	43,75	53,45	37,50	42,86	17,39			31,15	42,02
Urrugne (Centre)	23,81	40,74	41,38	36,36	50,00	40,91	25,81	25,00	22,86	31,43	33,18
Ustaritz (Arruntz)	44,44	48,15	61,11	50,79	31,25	47,06	47,06			42,00	46,90
Total	44,53	44,00	48,02	45,43	35,91	29,93	27,61	28,43	28,83	31,22	38,24

Tableau n° 14 : Taux de bilinguisme dans les établissements publics en 1991

	% 3 ans	% 4 ans	% 5 ans	T. Mat	% CP	% CE1	% CE2	% CM1	% CM2	T. Elem	Total %
Ahetze	75,00	40,00	27,27	48,48							48,48
Arcangues	75,00	46,15	40,00	52,50	27,27	22,73	33,33	8,33		20,83	32,14
Ascain	61,54	73,91	82,35	73,58	31,58	30,77	20,00			28,33	49,56
Barcus	60,00	63,64	60,00	61,90	75,00	57,14				63,64	62,79
Bayonne (J. Moulin)	46,88	37,93	37,50	41,18	27,78	36,36	44,44			34,21	37,89
Bayonne (J Ferry)	36,84	36,67	16,13	30,30	20,00	16,00	15,00			17,65	24,46
Bayonne	41,43	37,29	25,45	35,33	23,68	25,53	28,95			25,47	30,72
Cambo (Centre)	33,33	38,89	39,29	37,50	22,22	28,95	26,67			26,32	31,69
Hasparren (Verdun)	24,24	38,71	44,44	35,16	22,73	6,06				15,58	26,19
Hendaye (Gare)	37,50	56,52	54,84	50,00	33,33	47,37	42,86	41,38		41,38	45,45
Hendaye (Lissardy)	56,00	48,39	45,45	50,00	44,00	25,00	19,05	26,83		28,97	37,84
Hendaye	46,94	51,85	50,94	50,00	39,53	35,90	30,95	32,86		34,54	41,43
Ixassou	42,86	100,00	75,00	73,91	63,64	45,45				54,55	64,44
Sare	90,91	81,25	88,89	86,11	60,00	41,18	66,67	50,00	76,92	56,45	67,35
St Jean de Luz (Urdazuri)	42,42	69,05	51,52	55,56	26,19	29,17	15,79	22,64	20,83	23,14	33,53
St Jean P. de Port	93,33	100,00	91,67	95,12	40,00	33,33	36,84	23,53	20,00	30,95	52,00
St Palais	31,58	30,00	16,67	26,03	20,83	9,09				15,22	21,85
St Pée/Nivelle (Centre)	52,63	50,00	62,50	55,56	47,06	28,00	37,50	12,50		29,27	40,69
Urrugne (Centre)	47,06	30,43	46,43	42,35	46,88	39,29	36,36	30,00	17,65	33,56	36,80
Ustaritz (Arruntz)	33,33	45,00	52,38	44,07	38,89	25,00	40,00	27,78		32,84	38,10
Total	47,06	50,98	47,30	48,53	33,00	28,71	30,08	26,19	26,36	29,53	38,05

Tableau n° 15 : Taux de bilinguisme dans les établissements publics en 1992

	% 3 ans	% 4 ans	% 5 ans	T. Mat	% CP	% CE1	% CE2	% CM1	% CM2	T. Elem	Total %
Ahetze	60,00	69,23	33,33	55,00	25,00					25,00	48,08
Arcangues	30,77	69,23	41,67	47,37	28,57	33,33	27,78	30,77	8,70	23,38	31,30
Ascain	59,09	53,33	73,91	63,33	60,00	26,32	20,00	18,75		31,25	45,00
Barcus	100,00	85,71	75,00	81,82	0,00	66,67	61,54			56,00	68,09
Bayonne (J.Moulin)	37,14	45,45	34,38	39,00	40,91	25,71	30,00	50,00		34,74	36,92
Bayonne (J.Ferry)	28,21	27,03	38,71	30,84	9,09	20,00	14,81	12,00		13,91	22,07
Bayonne	32,43	35,71	36,51	34,78	21,82	23,08	21,28	27,91		23,33	29,02
Biartz	42,11	28,89	13,16	28,10							28,10
Cambo (Centre)	54,17	32,14	42,11	42,22	31,43	26,09	28,57	25,00		28,00	33,95
Espelette (Centre)	71,43	80,00	63,16	69,77							69,77
Hasparren (Verdun)	20,59	21,21	36,36	26,00	25,00	17,14	3,13			15,15	20,60
Hendaye (Gare)	61,29	60,00	50,00	57,32	60,00	27,78	35,29	50,00	42,86	45,13	50,26
Hendaye (Lissardy)	61,11	55,56	44,44	53,54	60,00	40,00	30,00	19,05	29,55	34,62	42,79
Hendaye	61,19	57,69	46,77	55,25	60,00	34,88	32,43	34,15	34,72	39,51	46,23
Ixassou	75,00	71,43	100,00	83,33	50,00	54,55	55,56			53,57	67,31
Sare	63,64	90,91	75,00	76,32	66,67	70,00	38,89	66,67	50,00	54,24	62,89
St J. de Luz (Urdazuri)	45,45	45,71	64,44	53,10	36,96	17,02	28,89	17,14	21,15	24,44	34,02
St Jean P. de Port	100,00	100,00	100,00	100,00	50,00	37,50	29,41	31,58	26,67	34,18	57,02
St Palais	21,43	31,82	14,81	22,22	7,14	9,09				8,00	15,93
St Pée/Nivelle (Centre)	25,00	52,17	45,00	45,10	56,52	50,00	20,83	31,25	0,00	30,19	35,03
Urrugne (Centre)	45,45	42,86	30,77	39,76	42,86	41,18	37,93	35,00	26,67	36,88	37,95
Ustaritz (Arruntz)	37,50	36,84	38,10	37,50	45,00	36,84	29,41	38,46	23,81	34,44	35,62
Total	47,09	46,58	45,92	46,50	37,72	30,26	27,87	29,13	24,80	30,50	37,77

Tableau n° 10 : Taux de bilinguisme dans les établissements privés en 1990

	% 3 ans	% 4 ans	% 5 ans	T. Mat	% CP	% CE1	% CE2	% CM1	% CM2	T. Elem.	Total %
Arbonne (St Laurent)	30,00	0,00	0,00	18,75	75,00	42,86				54,55	33,33
Ascaïn (Ste Marie)	36,36	46,15	41,67	41,67							41,67
Cambo (Ste Marie)	23,08	43,75	27,27	32,50	23,08	20,00	20,00	17,86	11,11	18,09	22,39
Espelette (St Etienne)	100,00	75,00	90,00	88,00							88,00
Hasparren (Ste Thérèse)	26,09	34,48	26,92	29,49	17,24	14,29	18,52			16,33	22,16
Baigorri (St Joseph)	75,00	83,33	75,00	78,57	50,00					50,00	70,00
St Jean de Luz (St Joseph)	7,84	25,71	30,30	19,33	14,29	10,29	18,99	11,84	13,04	13,78	15,22
St Jean P de Port (Ste Marie)	36,36	33,33	42,86	37,50	33,33					33,33	36,36
St Palais (Jeanne d'Arc)	34,78			34,78	26,32					26,32	30,95
St Pée/Nivelle (St Joseph)	26,32	47,62	52,63	42,37	41,67	37,04				39,22	40,91
Sare (St Joseph)	100,00	75,00	100,00	93,55							93,55
Souraide (Sacré coeur)	81,82	70,00	100,00	83,33	37,50					37,50	73,68
Urrugne (Immaculée Concep.)	66,67	61,90		64,58							64,58
Total	37,33	46,02	50,00	43,65	24,56	17,37	19,05	13,46	12,64	18,32	29,80

Tableau n° 11 : Taux de bilinguisme dans les établissements privés en 1991

	% 3 ans	% 4 ans	% 5 ans	T. Mat	% CP	% CE1	% CE2	% CM1	% CM2	T. Elem.	Total %
Arbonne (St Laurent)	66,67	30,00	0,00	36,84	0,00	25,00	11,11			13,64	24,39
Ascan (Ste Marie)	50,00	36,36	60,00	48,48	50,00					50,00	48,84
Cambo (Ste Marie)	16,67	23,08	37,50	26,83	7,69	16,67	11,76	17,39	17,24	14,89	18,52
Espelette (St Etienne)	100,00	100,00	75,00	87,50	90,00					90,00	88,46
Hasparren (Ste Thérèse)	35,48	22,22	31,25	30,00	25,00	17,24	15,00	18,52		18,55	23,36
Baigorri (St Joseph)	100,00	75,00	83,33	88,89	50,00	50,00				50,00	73,33
St Jean de Luz (St Joseph)	19,44	21,21	22,45	21,19	22,45	13,46	10,14	17,95	11,11	14,59	16,33
St Jean P de Port (Ste Marie)	28,57	28,57	33,33	29,63	25,00	27,27				26,32	28,26
St Palais (Jeanne d'Arc)	34,78	47,83		41,30	40,00	20,00				28,57	35,80
St Pée/Nivelle (St Joseph)	60,00	36,84	42,86	46,67	30,00	40,00	37,04			36,11	40,91
Sare (St Joseph)	100,00	66,67	60,00	73,08	55,56					55,56	65,91
Souraide (Sacré coeur)	71,43	81,82	80,00	78,57	69,23	22,22				50,00	66,00
Urrugne (Immaculée Concep.)	54,55	50,00	45,83	50,00							50,00
Total	44,27	40,19	41,03	41,78	35,38	22,09	16,05	17,97	12,73	22,16	30,74

Tableau n° 12 : Taux de bilinguisme dans les établissements privés en 1992

	% 3 ans	% 4 ans	% 5 ans	% T. Mat	% CP	% CE1	% CE2	% CM1	% CM2	% T. Elém	Total %
Arbonne (St Laurent)	54,55	66,67	30,00	48,15	0,00	20,00	20,00	11,11		13,04	32,00
Ascaïn (Ste Marie)	42,86	66,67	27,27	45,95	62,50	40,00				50,00	47,27
Cambo (Ste Marie)	40,00	14,29	14,29	21,05	20,00	0,00	13,33	11,76	18,18	13,75	16,10
Espelette (St Etienne)	100,00	50,00	100,00	93,33	55,56	63,64				60,00	74,29
Hasparren (Ste Thérèse)	23,08	29,73	20,69	25,00	28,57	21,88	17,86	15,00	17,24	20,12	21,88
Baigorri (St Joseph)	33,33	87,50	75,00	73,33	83,33	42,86	50,00			57,89	64,71
St Jean de Luz (St Joseph)	6,67	21,95	18,42	16,51	16,67	20,37	12,96	11,11	15,29	15,11	15,45
St Jean P de Port (Ste Marie)	27,27	22,22	36,36	29,03	33,33	33,33	27,27			30,43	29,63
St Palais (Jeanne d'Arc)	54,55	34,78	43,48	42,11	34,78	27,78	20,00			27,87	34,75
St Pée/Nivelle (St Joseph)	68,75	63,64	41,18	58,18	36,84	36,84	37,50	37,04		37,08	45,14
Sare (St Joseph)	100,00	75,00	100,00	93,54	40,00	27,78				32,14	64,40
Souraide (Sacré coeur)	100,00	66,67	64,29	69,57	70,00	50,00	12,50			46,67	56,60
Urrugne (Immaculée Concep.)	41,67	57,14	35,71	43,84	44,00					44,00	43,88
Total	41,27	42,10	39,18	40,79	33,05	28,64	20,47	16,36	16,18	24,15	30,44